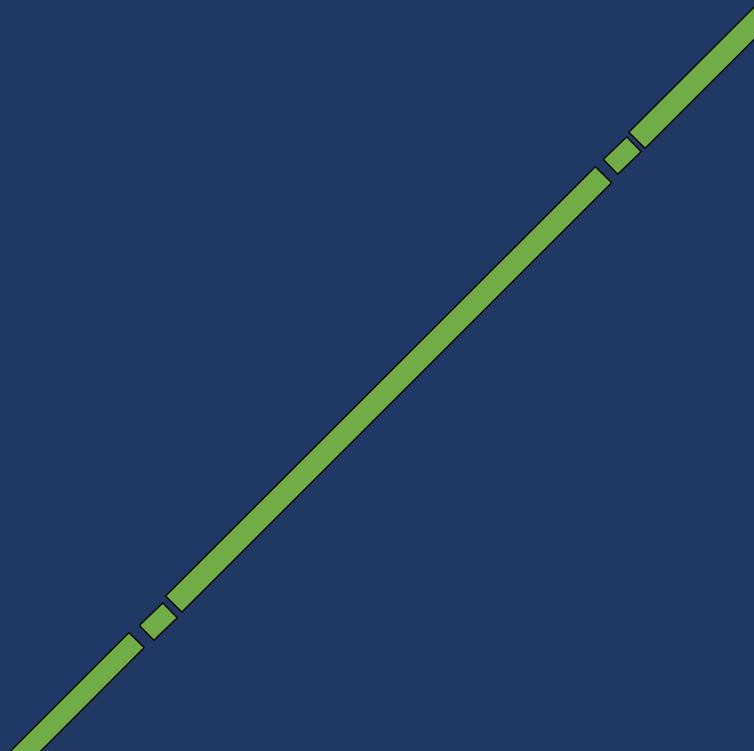
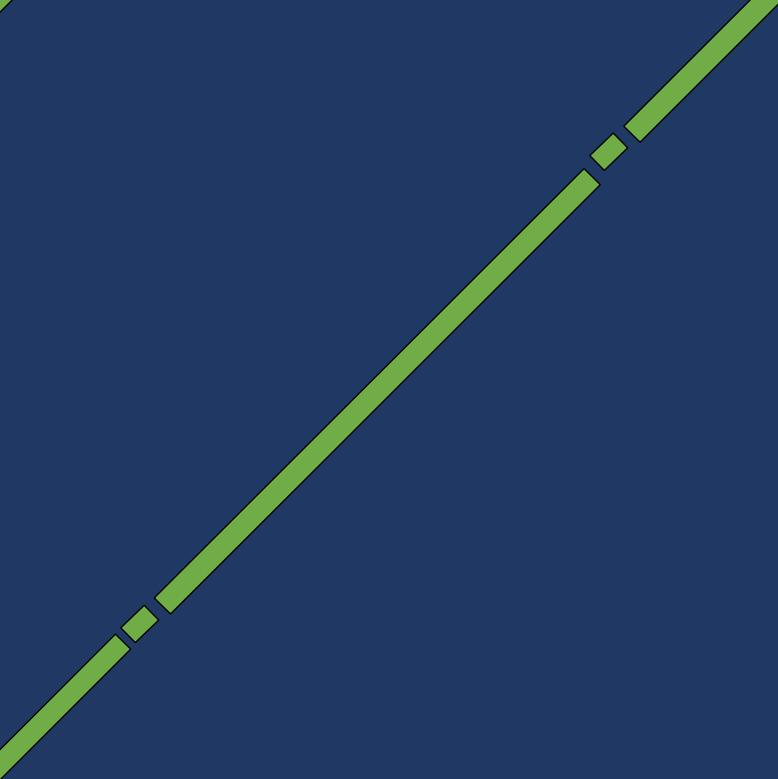


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

Table des matières

RAPPORT DU DIRECTEUR.....	4
I. ORGANIGRAMME	6
II. LES RESSOURCES HUMAINES	7
• <i>Evolution du nombre de personnel</i>	7
• <i>Effectif par catégorie professionnelle au 31/12/2022</i>	7
• <i>Proportion Femmes et Hommes</i>	8
• <i>Age moyen des salariés par catégorie professionnelle</i>	8
• <i>Nombre de stagiaires accueillis en 2022</i>	9
• <i>Les orientations stratégiques de l'association</i>	10
• <i>Des prises en charges de plus en plus complexes nécessitant des prix de journées plus élevés</i>	10
III. Nos cinq champs d'expertises dans la protection de l'enfance.....	11
• <i>L'accompagnement de 80 adolescents de 15 à 18 ans en semi-autonomie MHISC à Montpellier.</i>	11
• <i>L'accompagnement de 6 enfants de 6 à 12 ans privés temporairement de leur famille MECS Vida Boa à Vailhauquès.</i>	22
• <i>L'accompagnement de 10 enfants de 12 à 18 ans en situation d'isolement MECS Vida Serena à Boisseron.</i>	29
• <i>L'accompagnement des jeunes vers un avenir professionnel, L'Ecole UTOA et Le Centre de formation professionnel - L'Atelier Vélo.</i>	41
• <i>Le Service Technique - Gestion et dispositifs d'hébergements</i>	45
IV Données financières	56
PRODUITS	56
CHARGES	57
• Les faits caractéristiques	57

RAPPORT DU DIRECTEUR

L'année 2022 a marqué d'une pierre blanche, sur le plan international malheureusement, nous rappelant que l'inimaginable sur notre continent européen est toujours possible, avec la guerre en Ukraine entraînant un impact direct sur notre travail social quotidien, notamment par la hausse brutale et importante sur les matières premières en général, l'énergie et l'alimentation des jeunes en particulier.

Elle fera également date avec la loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance dont l'objectif principal est l'amélioration de la situation des enfants placés, mais également avant placement.

Nous nous réjouissons de ces orientations qui dans l'ensemble répondent à nos besoins et que nous avons ici à UTOA déjà en partie mis en œuvre. A titre d'exemple les maisons Vida Boa à Vailhauquès et Vida Serena à Boisseron qui permettent (**hors situations complexes**) d'accompagner des fratries, ainsi que le service de la MHISC des jeunes semis autonomes à Montpellier pour mieux préparer les sorties des dispositifs de la protection de l'enfance à la majorité.

2022 sera également une date importante pour l'association Un Toit où Apprendre et plus particulièrement pour :

- L'Ecole UTOA avec la création de son centre de formation professionnelle financé par la DREETS. Le diplôme proposé est un Titre Professionnel d'Employé technicien-vendeur en matériel de sport – Option mécanique vélos et vélos à assistance électrique (ETVMS). Avec en janvier 2023 la présentation et la réussite à l'examen du diplôme, de tous les élèves. L'épreuve s'est déroulée dans les locaux de l'AFPA de Saint Jean de Védas. Nous espérons que l'année 2023 nous mènera à la pérennisation du centre de formation, dans le cadre d'un co-financement inscrit dans un contrat triennal signé avec la Région. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille des enseignantes FLE, FLI, FLP, la coordinatrice l'Ecole UTAO et le coordinateur du centre de formation Atelier Vélo.

Ces deux concrétisations, sont le fruit de l'analyse de l'ensemble des professionnels des situations accompagnées au quotidien et des besoins en constante augmentation liés à la conjoncture sociale pour les MECS et politique pour la MHISC, ces actions d'intégration et de prévention fruits de l'observation mais également de l'intuition, n'en n'ont que plus d'importance au profit des jeunes, des enfants, des familles et de notre société élargie.

Un grand merci à tous les professionnels impliqués dans tous ces services. C'est bien ceux qui sont en contact avec la réalité qui sont le mieux à même de saisir les besoins des jeunes, des enfants et des familles accompagnées.

Ces deux concrétisations les plus récentes ne doivent pas occulter l'important et utile travail effectué par les équipes de terrain :

- Le Service Technique (vingt et logements, le plateau éducatif de la MHISC, les deux villas de la MECS, l'Ecole UTOA, le centre de formation et l'atelier Vélo),

- L'équipe administrative et de direction, **l'oubliée de la réforme LAFORCADE (avec le service technique et informatique)**, elle est représentée par les professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des personnes accompagnées et qui représentent la clef de voute de l'association UTOA. Cette équipe dite de « service support » ; le secrétariat, la comptabilité, les missions RH, la paie, la technique, l'informatique, est rattachées à tous les autres services. Sans cette équipe support, le travail éducatif, d'accompagnement et d'intégration sociale des jeunes et des enfants qui nous sont confiés serait totalement impossible.

- Et puis il y a Celui également des éducateurs de la MHISC et de la MECS. Ce travail est chaque fois parfaitement adapté et dimensionné pour répondre au plus grand nombre de situations toujours particulières. À l'heure où le travail social et d'accompagnement est en crise de vocation, nous constatons chaque jour combien ce travail est important et souvent déterminant pour nombre de trajectoires de vie des jeunes et des enfants qui nous sont confiés par le Conseil Départemental abimés par la vie.

La vie associative d'Un Toit Où Apprendre n'est pas un long fleuve tranquille et l'année 2022 nous l'a prouvé à bien des égards.

Les missions du directeur sont multiples et, si l'on reprend le DUD, document unique de délégation donné par le président et voté par les administrateurs, elles sont particulièrement larges et importantes.

Pour répondre à toutes les obligations qui en découlent, il appartient au directeur de l'association UTOA de mettre en œuvre une organisation adéquate composée de compétences et de moyens matériels. Et pour maintenir la qualité de ce fonctionnement, il est nécessaire d'anticiper toutes les situations ou besoins éventuels à venir.

En effet, outre la méthode de pilotage et mise en place afin de parvenir à la mise en œuvre de ces missions, il faut tenir compte des différentes réglementations. Ces dernières années et encore plus en 2022, elles arrivent tous les mois voire de façon plurielle mensuellement.

La charge est conséquente et un directeur seul n'a pas la capacité à y répondre.

Ce qui fait la réussite de l'association UTOA ? C'est son travail d'équipe au sens le plus large du terme.

En effet, il y a celles qui sont extérieures à UTOA : UNIOPSS, URIOPSS NEXEM, CNAPE, services de l'Etat, réseaux, associations et partenaires en commençant par le FDEF, la Boutique de l'écriture, Mama Sound, ADEMAS, les consultants, notre expert-comptable M. JAGER Cabinet MEDITEC et notre avocat Maître MALVAUX CAPSTAN Avocats. Ces équipes multiples et précieuses accompagnent directement ou indirectement sur toutes les missions qui sont attendues du directeur.

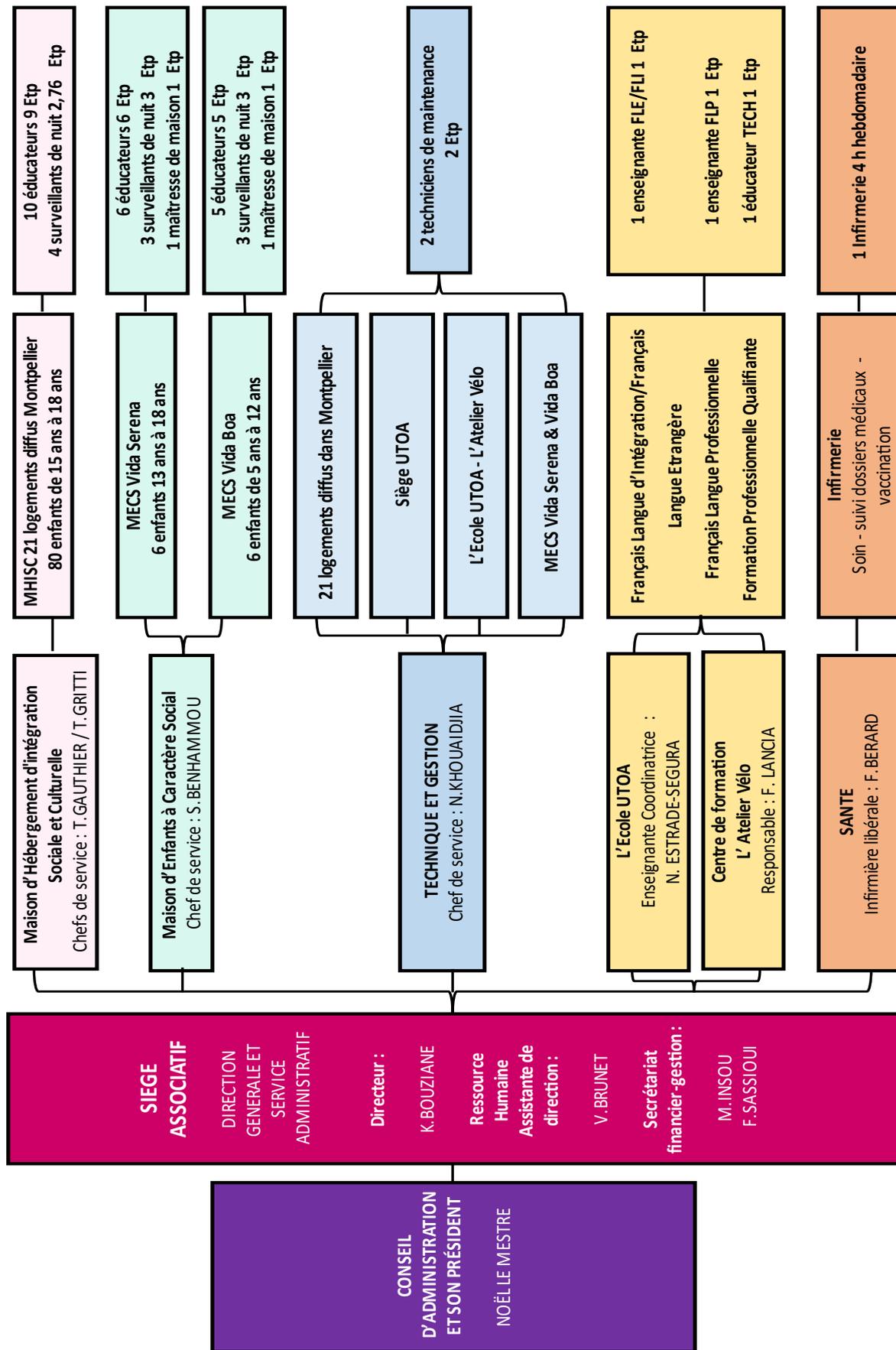
Que chaque professionnel d'UTOA, quel que soit sa fonction, se sente conforté dans son rôle, il est utile et précieux. Il est important également de saluer le travail remarquable de l'ensemble des chefs de service, maillons essentiels dans notre belle organisation.

Grâce à toutes les équipes de la MHISC et de la MECS l'association Un toit Où Apprendre est solide et, quelles que soient les tempêtes traversées en 2022, saura garder le cap dans l'intérêt commun de tous et particulièrement celui des enfants qui nous sont confiés, dont les histoires de vies nous touchent particulièrement.

Le travail mis en œuvre pour les enfants et les jeunes accompagnés ne peut être de qualité que si les professionnels sont considérés et entendus.

Je conclurai en affirmant qu'ils le sont et que la qualité du service rendu par leurs actions prouve qu'ils le savent.

I. ORGANIGRAMME

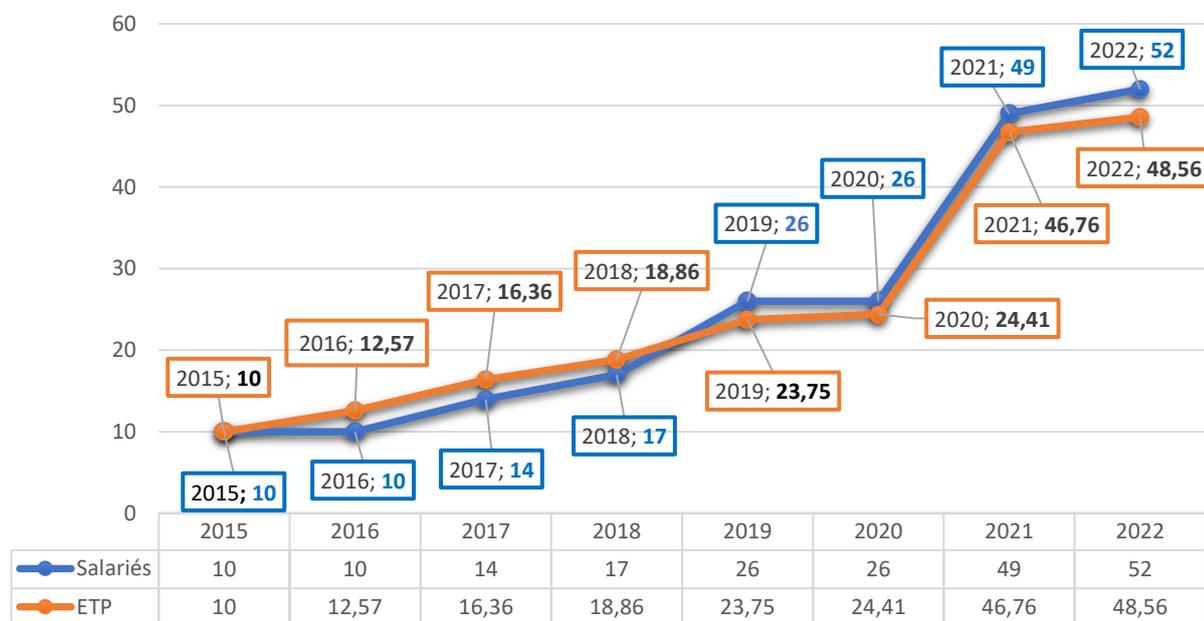


II. LES RESSOURCES HUMAINES

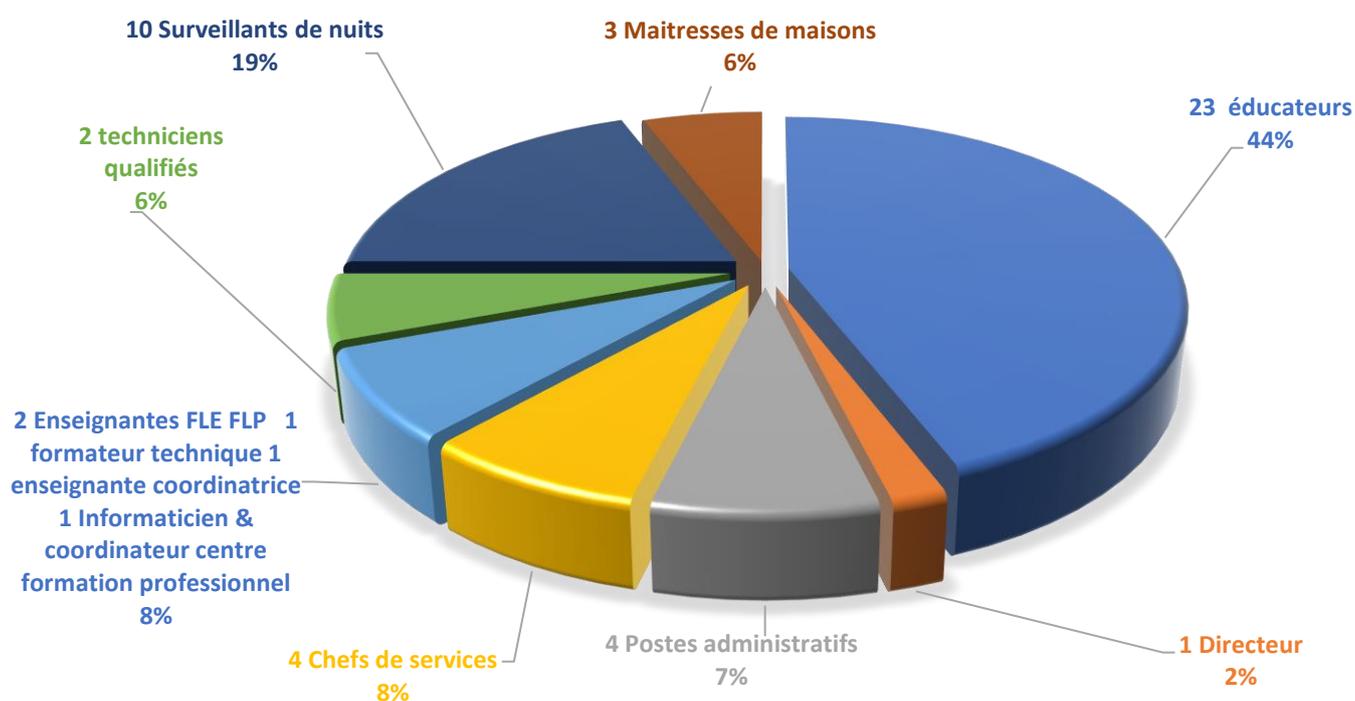


Evolution du nombre de personnel

Au 31 décembre 2022, l'association UTOA comptait **51 salariés** soit **48,56 Equivalents Temps plein**

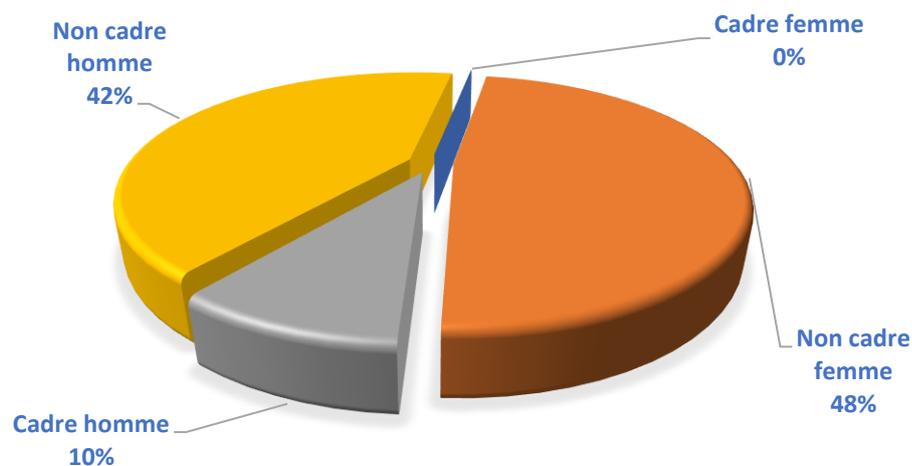


Effectif par catégorie professionnelle au 31/12/2022





Proportion Femmes et Hommes

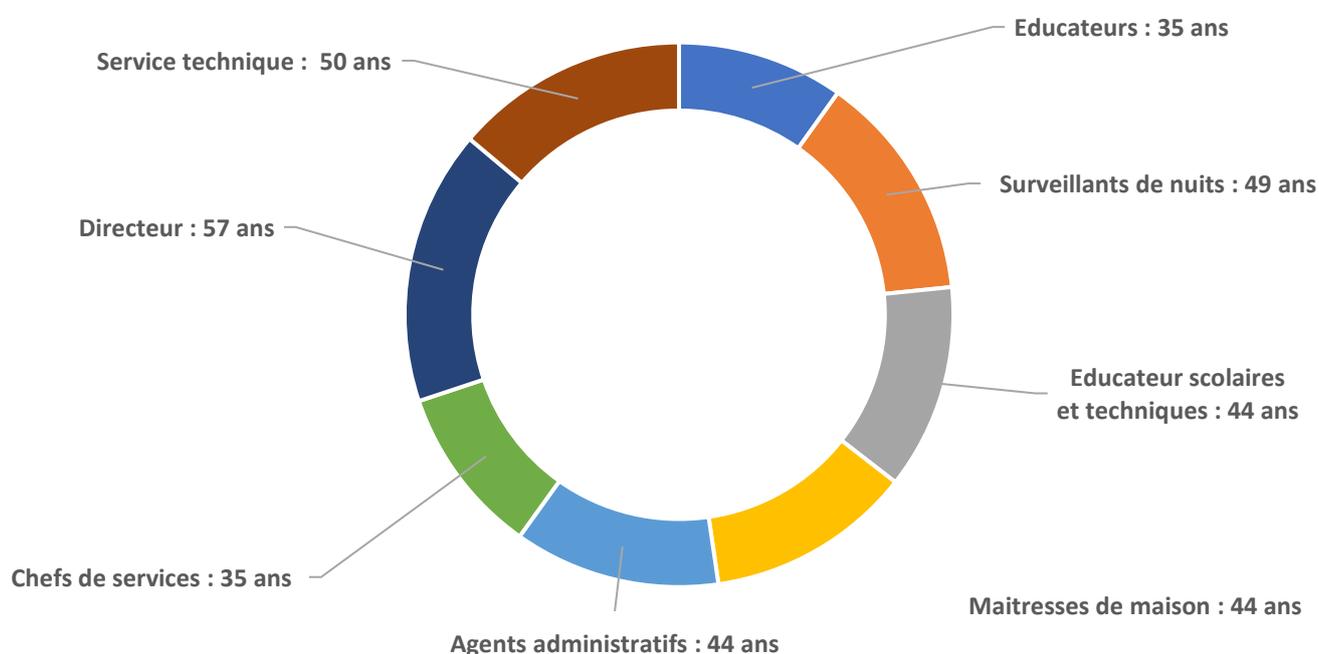


Effectif général : 25 Femmes non-cadres au 30/12/2022 (aucune femme cadre)

22 Hommes non-cadres et **5 Hommes** cadres au 31/12/2022



Age moyen des salariés par catégorie professionnelle



Age moyen des salariés : 39 ans / Moyenne ancienneté des salariés 3 ans

Cette moyenne d'ancienneté s'explique par le recrutement massif de 25 professionnels, opéré en juillet 2021 et début 2022, afin de répondre à l'ouverture au fonctionnement de deux structures de type MECS, ainsi que par le recrutement d'un éducateur technique en CDD pour le centre de formation professionnelle.



Nombre de stagiaires accueillis en 2022



52

Professionnels

.....



48 % de femmes



52 % d'hommes

.....

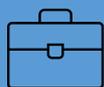
51

Salariés en CDI

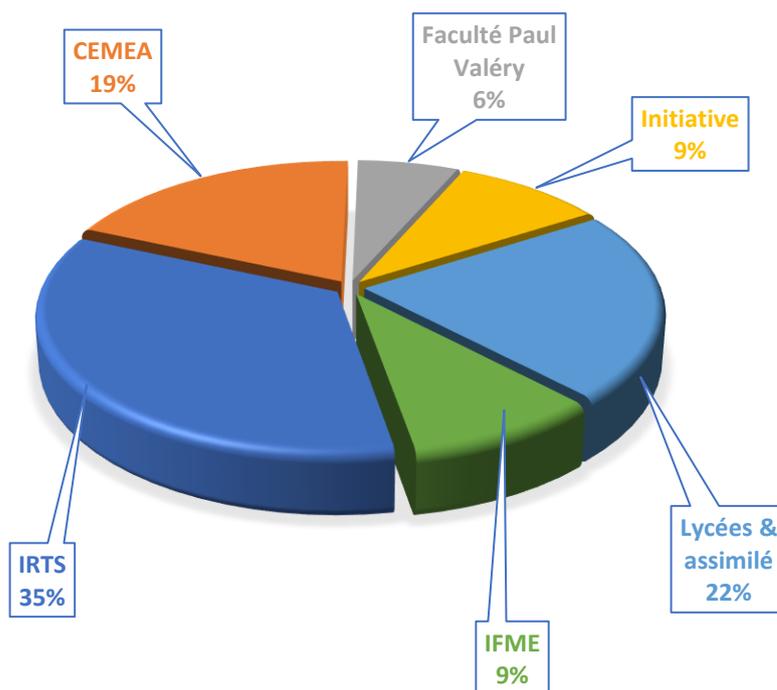
1

Salariés en CDD

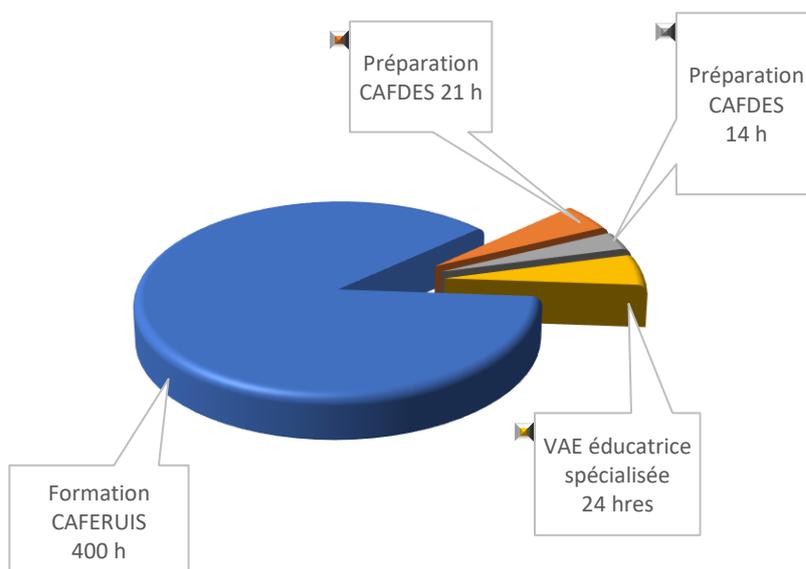
.....



459 h de formations pour 4 salariés



Types et volumes horaires de formations en 2022



32 stagiaires accueillis durant l'année 2022

La crise sanitaire du Covid-19 en 2021 a paralysé l'activité économique et notamment freiner considérablement l'accueil des stagiaires. En 2022 nous constatons une reprise en force des demandes de stages. Nous avons souhaité répondre à ce besoin indispensable, notamment à la suite des appels des centres de formations, toujours face à un manque cruel de lieux de stages. En effet l'association UTOA souhaite conserver son devoir et sa dynamique de transmission.



Les orientations stratégiques de l'association

Depuis sa création l'association UTOA est en perpétuelle montée en charge concernant l'accueil des jeunes et le recrutement des salariés. Le taux d'évolution global de la masse salariale sur huit ans est de 420 %, soit un taux d'évolution moyen de 26,56 %.

Bien que de nombreux appels à projets publiés correspondaient à nos champs de compétences, nous avons finalement fait le choix de ne pas y répondre. En effet l'association a besoin de se stabiliser, cette montée en charge constante présente des risques.

1. Un impact négatif sur la qualité des services proposés par l'association. Nous ne souhaitons pas subir une baisse de la qualité des services fournis aux enfants et aux familles.
2. Un risque pour la santé mentale des salariés, tant pour les services éducatifs que pour les services techniques, administratifs ou scolaires (UTOA).
3. Un risque pour la réputation de l'association si celle-ci ne parvient pas à gérer efficacement la montée en charge permanente, cela peut avoir un impact négatif.

Une montée en charge permanente peut représenter un défi important pour une association de la protection de l'enfance, et il est important de gérer efficacement cette situation, afin d'assurer la pérennité de l'association.



Des prises en charges de plus en plus complexes nécessitant des prix de journées plus élevés

Aujourd'hui le secteur social est confronté à des défis croissants ; en matière de recrutement de personnel qualifié compétent. Mais également en matière d'orientation de jeunes à profils complexes plus nombreux.

Ces jeunes ont des besoins spécifiques en termes d'accompagnement et de prise en charge. Cela exige des moyens. Des professionnels avec une grande expertise et une capacité à travailler avec des populations souvent très violentes et vulnérables à la fois. Cela nécessite des moyens financiers et éducatifs spécifiques, en fonction des besoins individuels de chaque jeune.

Un encadrement et un suivi plus intensifs de la part d'éducateurs spécialisés, de psychologues, d'orthophonistes ou d'autres professionnels de la santé. Il est donc essentiel de disposer d'une équipe pluriprofessionnelle.

1. Ce type de prise en charge implique des financements adéquats pour assurer une qualité de prise en charge optimale. (Deux éducateurs pour un jeune)
2. Des partenariats avec des associations spécialisées dans l'accueil de jeunes à profils complexes pour partager des ressources et des expertises et améliorer la qualité de la prise en charge.

En somme, pour accueillir des jeunes à profils complexes, il est important de mettre en place une approche éducative personnalisée, adaptée à leurs besoins spécifiques, ainsi que d'assurer un financement adéquat pour garantir la qualité de la prise en charge.

III. Nos cinq champs d'expertises dans la protection de l'enfance



L'accompagnement de 80 adolescents de 15 à 18 ans en semi-autonomie MHISC à Montpellier.

Le service éducatif :

I/ Les professionnels

2021		
Responsables Service Éducatif et Pédagogique	Travailleurs sociaux	Surveillants de nuit
2	10	4

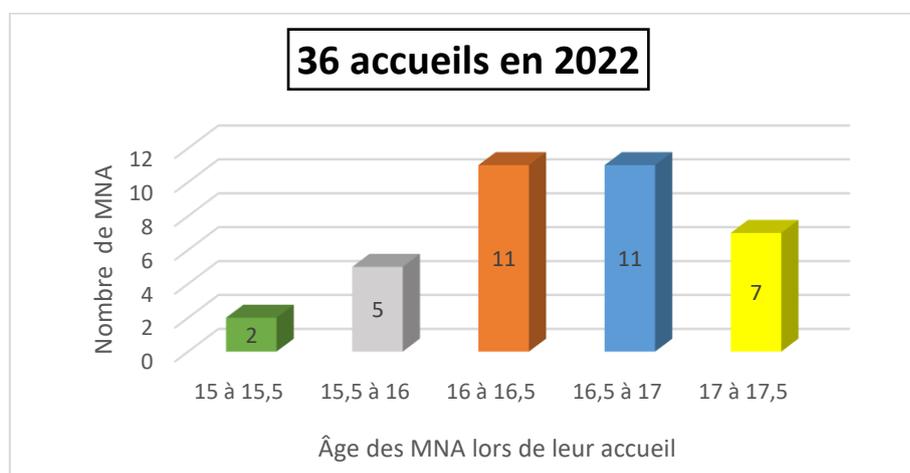
Les travailleurs sociaux sont issus de différentes formations : 2 Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale, 1 Assistante de Service Social, 2 Educateurs Spécialisés, 4 Moniteurs Educateurs. Ils sont regroupés en 3 trinômes. Ces derniers ont connu des changements en 2021. Par volonté de favoriser les interactions pluridisciplinaires et d'avoir un croisement de regard des différentes compétences, les trinômes ont été recomposés avec des professionnels issus des différentes formations.

Deux travailleurs sociaux ont entamé une Validation des Acquis et de l'Expérience pour devenir éducateur spécialisé. Celles-ci découlent d'une volonté de monter en compétence dont l'objectif est de proposer un accompagnement toujours plus adapté au public que nous accueillons.

L'ensemble des travailleurs sociaux du service de la MHISC ont fait la formation du PSC1 avant l'été 2022 afin d'acquérir les gestes de premier secours. L'ensemble de l'équipe dit se sentir désormais plus à l'aise s'ils repèrent une situation nécessitant des premiers gestes, en attendant la venue des secours.

II/ Accueils et fins de prise en charge : Les jeunes accueillis à l'association

Lors de l'admission, l'âge moyen est de 16,47 ans.

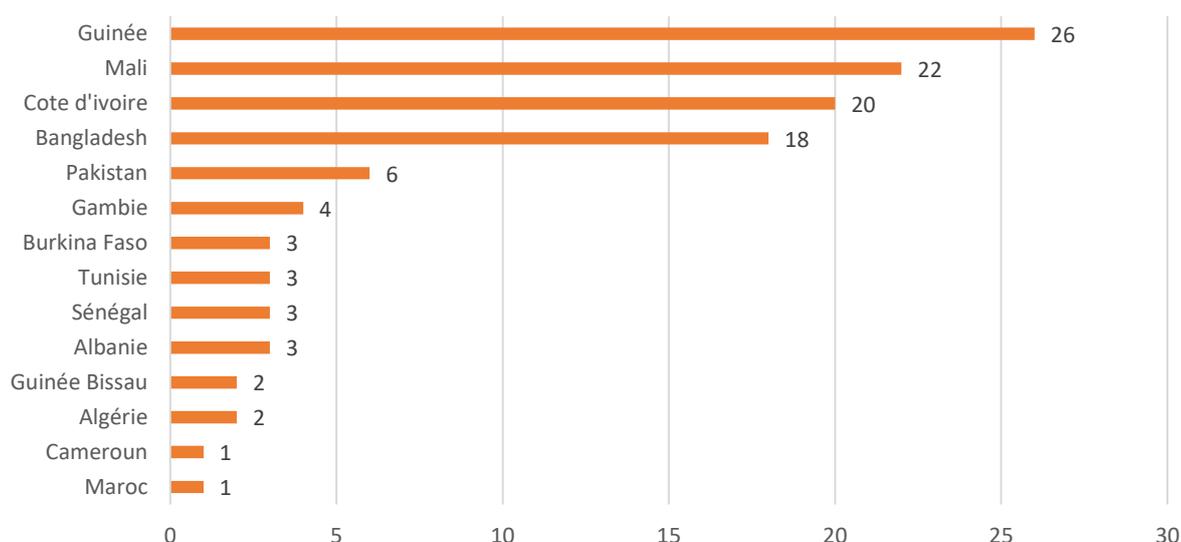


Lors de l'admission les MNA expriment souvent leur crainte quant au fait de se retrouver seul, d'un point de vue communautaire, au sein d'un logement avec d'autres jeunes d'origine différente et sans éducateur sur place. La présentation du règlement, inhérent à leur prise en charge au sein de l'association, rapidement compris et bien accepté par les jeunes apaise cette crainte. Certains points du règlement sont néanmoins parfois difficiles à entendre, ce qui nécessite de plus amples explications mais qui sont par la suite globalement respectés.

Au quotidien, l'association accueille 80 Mineurs Non Accompagnés. Tout au long de l'année 2022, cela représente la prise en charge totale de 114 MNA.

Parmi ces accueils, nous constatons qu'il est moins opportun d'accueillir des jeunes âgés de plus de 17 ans. En effet, ceux-ci étant proche de la majorité, ils ne souhaitent pas réellement s'inscrire de nouveau dans une relation éducative de confiance auprès des travailleurs sociaux, sachant que celle-ci sera rompu quelques mois après. De plus, le peu de temps de prise en charge ne permet pas aux éducateurs de travailler sur l'ensemble des axes qui s'articulent autour de l'autonomie

Pays d'origine des MNA pris en charge en 2022

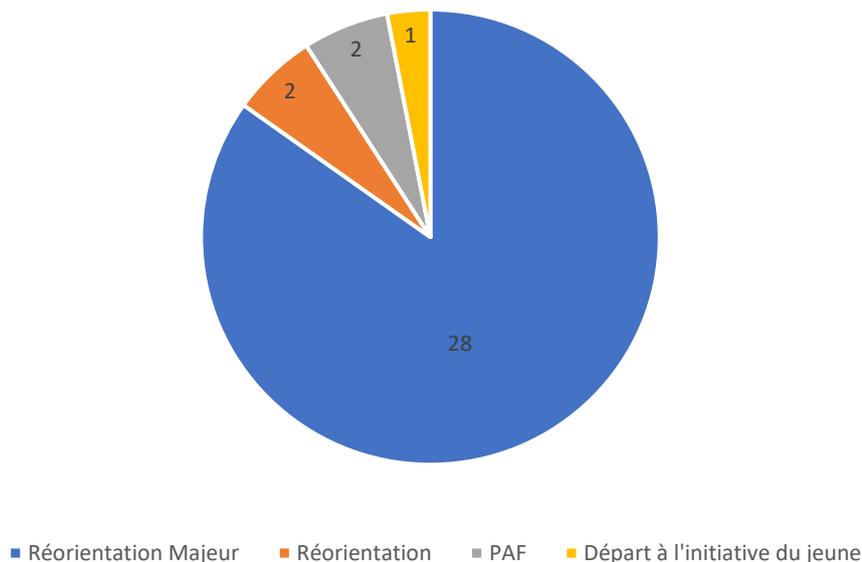


B/ Les fins de prises en charge

Une grande partie des départs de l'association sont liés à la majorité des MNA, ne pouvant plus être pris en charge par l'association UTOA. Ce moment est souvent vécu douloureusement par les jeunes. En effet, leur prise en charge est en moyenne de 18 mois. Ce temps leur permet de trouver de la stabilité, d'instaurer un climat sécurisant et de créer un réel lien de confiance auprès des travailleurs sociaux par le biais d'un accompagnement personnalisé. Cette relation éducative trouve son apogée généralement en fin de prise en charge. La projection de la rupture de ce lien, et de la nécessité d'en créer un avec le travailleur social référent, de nouveau pour un temps indéfini, explique ce sentiment au moment du départ.

Ce dernier est souvent exprimé par les jeunes comme étant une séparation, sentiment qui est parfois difficile à vivre au regard de leur parcours de vie. De plus, la majorité est une période liée à de nombreux enjeux administratifs qui sont plus ou moins compris selon les capacités linguistiques du jeune. Tous ces éléments participent à la difficulté pour eux de quitter l'association UTOA à leur majorité.

33 fin de prise en charge en 2022



III/ Les missions éducatives :

B / L'insertion scolaire et professionnelle

- Évaluation niveau scolaire
- Scolarisation au sein de l'école UTOA
- Préparation aux tests Senghor
- Accompagnement aux tests Senghor, aux demandes d'orientation au sein de l'EN (CIO)
- Liens avec les collèges / lycées ...
- Accompagnement à l'inscription dans des centres de formations professionnelles
- Accompagnement à l'élaboration d'un projet scolaire ou professionnel par le biais de stage
- Accompagnement à la recherche d'entreprise pour les apprentissages

Tous les jeunes accueillis au sein de l'association travaillent avec les éducateurs sur un projet scolaire et professionnel. La temporalité de la concrétisation de ces projets dépend de deux facteurs principaux : le niveau linguistique et la période de l'année à laquelle les démarches sont faites (en découle des possibilités d'orientations réduites car les classes sont déjà complètes).

Ceux pour qui les critères évoqués ci-dessus freinent temporairement leur entrée dans un parcours scolaire intègrent l'école UTOA afin d'être continuellement dans une démarche de l'apprentissage de la langue française, et d'insertion en milieu professionnel.

Il est à noter que l'école UTOA propose depuis plusieurs années des cours informatiques aux jeunes. Ce besoin de compétences a largement évolué avec le COVID19, et la mise en place des cours en distanciels. Les éducateurs se sont alors emparés de cet accompagnement et nous avons observé une amélioration dans l'utilisation de cet outil. En lien avec les nombreuses démarches administratives qui se font désormais en ligne, un accompagnement global entre le service pédagogique et éducatif continue d'être de mise.

Malgré la difficulté des cours à distance, cet accompagnement a permis aux jeunes de maintenir un rythme de travail scolaire cohérent avec les attentes de leurs formations respectives.

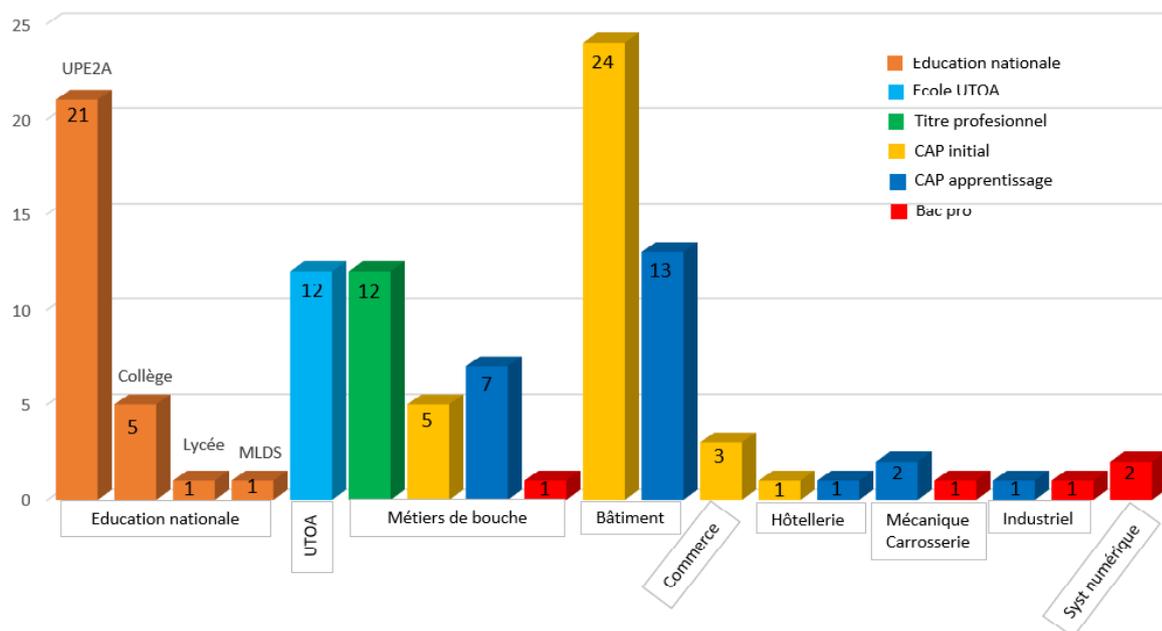
Comme nous l'avons évoqué plus haut, les vœux et demandes d'orientation scolaire auprès des CIO (Centre d'Information et d'Orientation) des jeunes sont travaillés avec les éducateurs autour de 3 principaux critères :

- Le niveau scolaire des jeunes
- La disponibilité de places dans les filières
- L'employabilité à la sortie du cursus scolaire

Malgré cela, il est à noter le souhait d'une grande majorité des MNA d'accéder à des filières en apprentissage. Cela peut s'expliquer par des difficultés scolaires, et des savoir-faire acquis à travers leur parcours migratoire. Ils ont donc le sentiment en apprentissage de pouvoir rapidement avoir une reconnaissance de leurs compétences et capacités qu'il serait difficile d'obtenir uniquement à l'école.

Sur l'ensemble de l'année 2022, nous constatons une réelle augmentation du nombre de jeune qui se trouve en situation d'apprentissage. Par conséquent, les travailleurs sociaux ont développé de nouvelles compétences (connaissance en droit du travail, lecture d'un bulletin de paie...) afin d'accompagner au mieux, les jeunes dans leur projet.

Domaine de scolarité des 114 MNA en 2022



L'année 2022 a été un tournant pour l'association UTOA. Au cours du mois de février, un centre de formation à ouvert ses portes en proposant une formation réparation et vente de cycle. À ce titre, 10 jeunes ont bénéficié de cette formation. Ils ont ainsi abordé la réparation de cycles mais également le contact avec la clientèle. Les jeunes qui ont été inscrits dans cette formation n'ont pas eu la chance d'être positionné au sein de l'éducation nationale. Cela est dû soit à leur niveau scolaire non suffisant, soit à leur situation administrative.

Par conséquent, mais également car cette formation est nouvelle, une certaine réticence émanait de la part des jeunes inscrits au sein de cette formation. Au fur et à mesure de l'année, les jeunes ont réellement intégré l'importance de suivre cette formation avec sérieux et ont compris que celle-ci était qualifiante, au même titre que d'autres formations au sein de l'éducation nationale.

Ainsi, le corps enseignant a remarqué l'évolution positive pour l'ensemble des jeunes à travers cette formation, tant dans leur posture qu'au niveau de leur investissement personnel.

C/ L'accompagnement administratif

- Accompagnement à l'accès aux soins
- Accompagnement à la reconstruction d'état civil
- Aborder les démarches liées à leur future vie de jeune majeur (CAF, pôle emploi,)

- Les éducateurs amènent les jeunes MNA à entrer dans un schéma de suivi médical complet. Ils sont rapidement amenés à déclarer un médecin traitant, et à suivre selon leur parcours un circuit de dépistage de certaines maladies.

- Les éducateurs ont participé à 18 accompagnements aux ambassades situées à Lyon, Marseille ou à Paris. 52 jeunes ont bénéficié de ces accompagnements (plusieurs pour certains).

Ces derniers sont liés à des demandes de carte consulaire, de passeport, de carte d'identité biométrique ou encore pour effectuer les enrôlements NINA. Le détail de ces accompagnements est le suivant :

- 22 demandes de carte consulaire dont 21 qui ont abouti à un résultat positif
- 28 demandes de passeport dont 17 qui ont abouti à un résultat positif
- 8 enrôlements NINA dont 6 qui ont abouti à un résultat positif
- 3 demandes de carte d'identité biométrique dont 2 qui ont abouti à un résultat positif

Nous avons donc eu 78% de retours positifs pour ces démarches.

À force d'expériences, les travailleurs sociaux de l'association ont connaissance de l'ensemble des fonctionnements des ambassades lié à l'obtention des documents d'identités des pays d'origine. Les démarches n'ayant pas eu de débouchés positifs sont liées à des documents manquants, jugés incomplets par ces administrations ou bien car certaines demandes sont toujours en cours de traitement, notamment celles concernant l'ambassade du Bangladesh pour laquelle nous rencontrons de réelles difficultés dans l'obtention des passeports

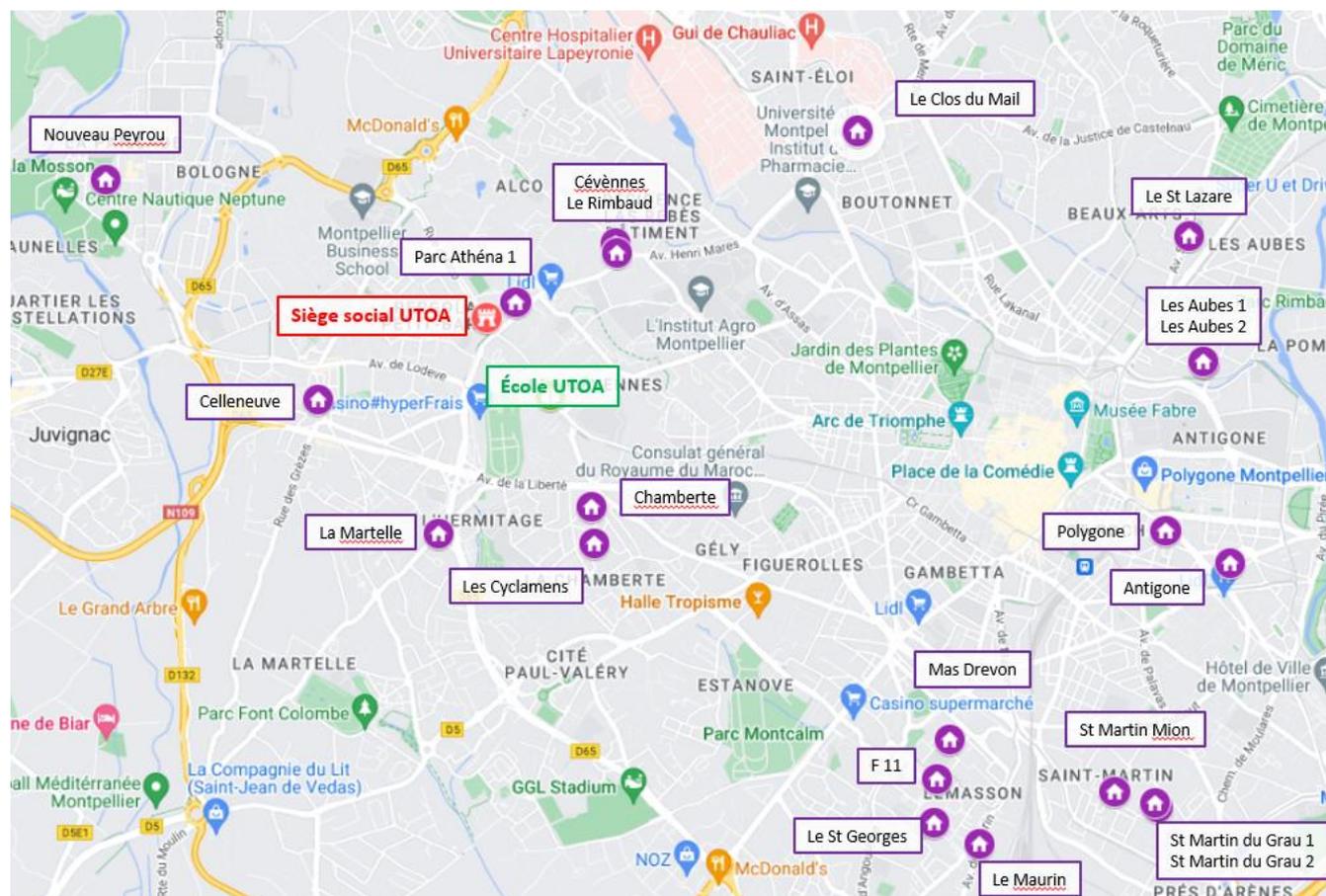
En ce qui concerne les documents manquants, certaines situations personnelles de jeunes MNA ne permettent pas de se faire parvenir des documents originaux tels qu'un extrait d'acte de naissance (plus de lien avec le pays d'origine, parents décédés ...). Face à cette problématique, nous cherchons à nous mettre en lien avec des associations pouvant faciliter les liens avec les pays d'origine.

D/ L'insertion dans la société française

- Accompagnement à l'autonomie dans le logement (entretien / devoirs et droits) et dans le quotidien (apprentissage de la gestion financière / se faire à manger / faire son linge ...) Apprentissage du bien-vivre ensemble et du savoir-être
- Mise en place d'activités sociales et culturelles



21 logements :



	3 jeunes par appartement	4 jeunes par appartement					
T3	1	0	    				
T4	3	11					
T5	0	6					

L'objectif de ce choix d'hébergement vient de la nécessité de préparer leur autonomie à la sortie du dispositif à 18 ans. Il est impératif qu'ils aient acquis les règles de savoir-faire et savoir-être dans un appartement, les devoirs, et les droits des locataires ; l'insertion par le logement, parfois en colocation dans leur future vie d'adulte, étant une clé de l'insertion sociale en France.

Il nous apparaît clairement un grand nombre de plus-values à ce fonctionnement :

- Mise en situation de locataire
- Insertion dans la société française
- Lien avec le voisinage
- Ouverture aux autres cultures avec l'obligation de vivre avec d'autres jeunes issus d'origines différentes
- Accompagnement des travailleurs sociaux sur l'autonomie au quotidien (ménage – course – préparation de repas équilibrés et moins coûteux que des repas pris à l'extérieur ...)

- Sensibilisation au coût général d'un appartement
- Sensibilisation à l'importance des bonnes relations entre voisins

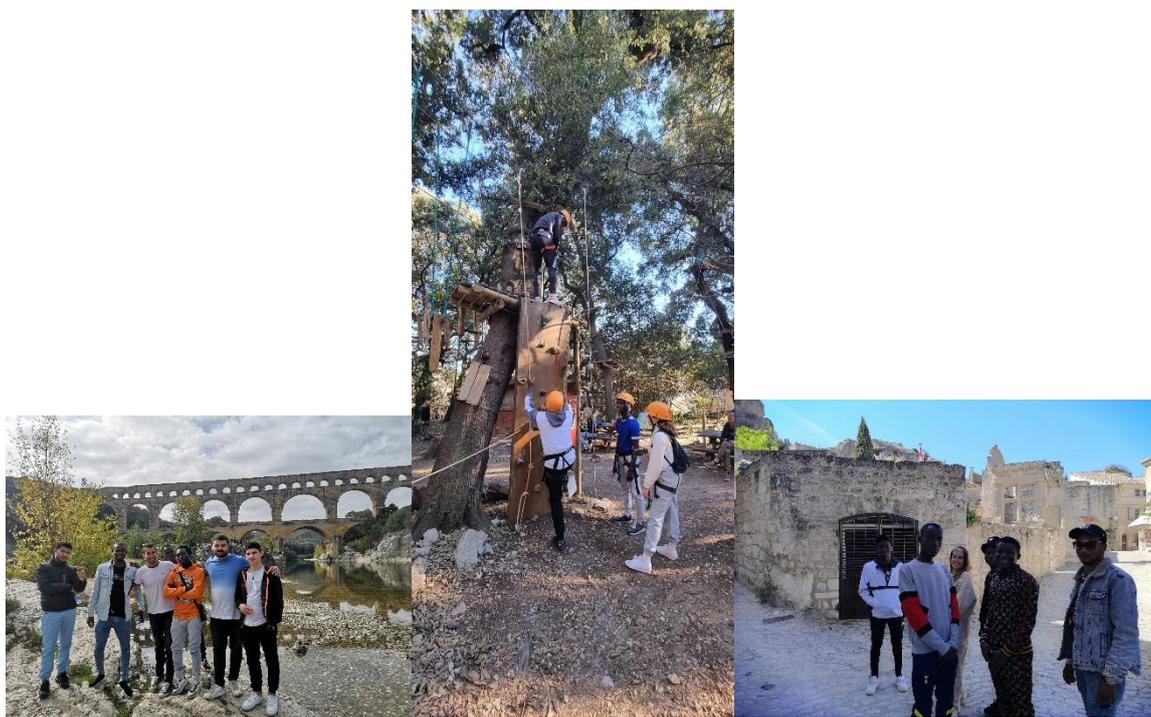
Depuis l'instauration d'une surveillance de l'état des appartements par les chefs de service, les travailleurs sociaux et le service technique, nous observons une nette diminution des dégradations : passage hebdomadaire minimum d'une fois par semaine pour les travailleurs sociaux, passage hebdomadaire du service technique, et passage bimensuel des chefs de service.

Nous observons actuellement une "simple" usure des locaux liée au co-hébergement de 3 ou 4 adolescents en plein apprentissage du savoir être, des devoirs et droits au sein d'un logement.

N'étant plus soumis par des restrictions sanitaires, les activités ont repris sur le même rythme que les années pré-covid. À ce titre, 57 activités encadrées par les travailleurs sociaux de l'association ont été honorées. Cela représente un budget de 6961,51€

A cela s'ajoute des repas éducatifs au sein des logements. En effet, 36 repas ont été effectués par les travailleurs sociaux avec les jeunes. Cela correspond à des repas d'intégration pour les nouveaux jeunes, des repas d'anniversaires ou bien en amont d'un départ. Systématiquement, les travailleurs sociaux confectionnent le repas avec les jeunes du logement. Cela a pour objectif de travailler le budget, la découverte de la gastronomie française et également de passer un moment convivial afin de créer ou consolider la relation éducative.

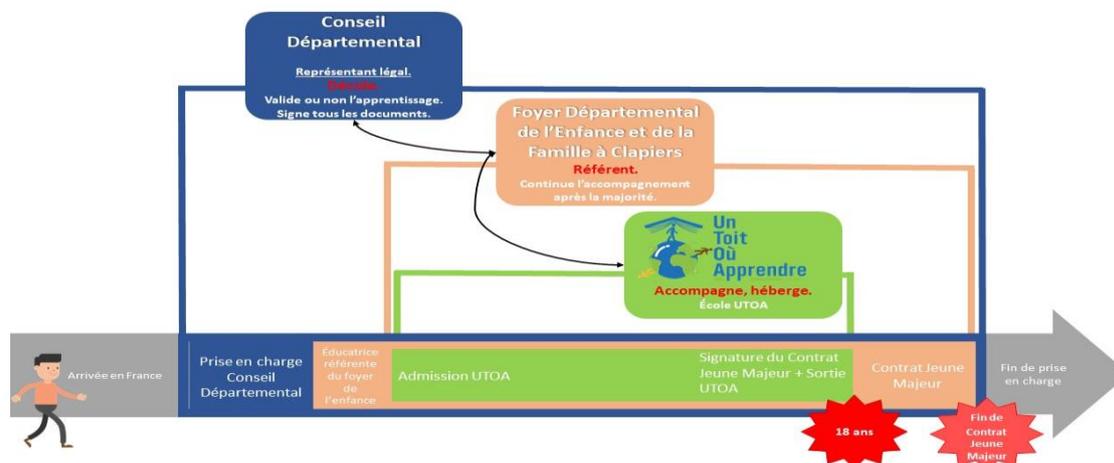
L'année 2022 a été marquée par la reprise des mini-camps. Un premier mini-camp de deux nuits et trois jours, en Lozère, a été mis en place. Ce temps passé en dehors du cadre habituel du quotidien a permis aux jeunes et aux éducateurs de partager des moments qui sortent de l'ordinaire et de nourrir la relation éducative.



IV/ PARTENARIATS :

1/ Le CD et le Foyer de l'Enfance et de la Famille

Schéma explicatif à destination des jeunes d'UTOA :



L'association UTOA travaille en lien étroit avec le CD et le FDEF. Ces partenaires privilégiés interviennent en amont, pendant et après la prise en charge des MNA par l'association.

Après avoir été évalués par la cellule d'évaluation de la minorité et de l'isolement de l'Hérault de l'association « L'Avitarelle », les MNA sont mis à l'abri par le CD qui a la mission de protection de l'enfance. Les jeunes accueillis ont une mesure de protection (OPP) qui pour la plupart des MNA, dure un an (renouvelable).

Un éducateur référent du jeune est désigné au FDEF. Ce professionnel aura la charge de suivre l'évolution du jeune pendant tout le temps de sa prise en charge par les services de protection. Avant chaque fin d'OPP, nous communiquons au FDEF un rapport d'évaluation de la situation du jeune. Ce rapport, repris par les travailleurs sociaux du FDEF, est transmis au conseil départemental, puis envoyé au juge qui décidera ou non du renouvellement de la mesure de protection.

Avant leur majorité, les jeunes hébergés au sein d'UTOA ont la possibilité d'effectuer une demande de contrat jeune majeur, leur permettant une continuité de prise en charge par les dispositifs de protection de l'enfance. Le conseil départemental est alors décisionnaire quant à l'acceptation de cette demande, signataire de ce contrat, et garant de lui trouver un hébergement par la suite. Pour ce faire, nous envoyons de nouveau un rapport d'évaluation au FDEF qui sera transmis au conseil départemental ait en sa possession les informations nécessaires à la prise de cette décision. Quant au MNA, il doit rédiger un courrier faisant part des raisons et de sa motivation quant à cette demande de CJM.

La cheffe de service MNA du conseil départemental est désignée comme étant la « responsable légale » des MNA. À ce titre, elle garde la responsabilité de toutes les grandes décisions concernant la vie et la prise en charge des jeunes. Elle travaille notamment avec une équipe de professionnels en charge d'accompagner les mineurs sur leur demande de régularisation. Les dossiers sont montés en collaboration avec les travailleurs sociaux d'UTOA.

2/ Les professionnels de santé

Les travailleurs sociaux sont en lien avec différents professionnels de santé :

- Médecin du FDEF
- Infirmières du FDEF
- CLAT
- Médecins de quartier
- Psychiatres et psychologues (MDA, Frantz Fanon)
- Infirmière prestataire UTOA

Lors de l'admission du MNA, le médecin et les infirmières du FDEF nous transmettent, lorsque cela n'a pu se faire en amont, le bilan médical, carnet de santé ainsi que les différents rendez-vous médicaux à prévoir, notamment au CLAT. Le MNA est ensuite orienté, par les travailleurs sociaux, vers un médecin de quartier afin de déclarer le médecin traitant.

Leurs représentations étant différentes des occidentaux concernant le domaine médical, les jeunes accueillis ont parfois eu du mal à comprendre l'intérêt de faire certains examens (les rendez-vous au CLAT, les prises de sang...).

De ce fait, il peut être difficile d'obtenir leur adhésion concernant leur prise en charge médicale. Par conséquent, les travailleurs sociaux doivent régulièrement faire preuve d'ingéniosité pour convaincre le public accueilli de pratiquer certains examens médicaux, dans leur intérêt.

Une infirmière prestataire exerce au sein d'UTOA tous les mercredis après-midi. Sa mission permet un suivi plus précis sur la situation de chaque jeune hébergé au sein d'UTOA. Elle effectue des prises de sang, elle informe les MNA de leurs pathologies et des traitements à prendre. Elle effectue les piluliers qui sont remis aux jeunes par les travailleurs sociaux. Sa présence est bénéfique pour le suivi des dossiers médicaux des jeunes et facilite les échanges avec les professionnels de santé partenaire. Elle assure aussi un soutien et suivi psychologique des jeunes accueillis.

En effet, du fait de leur histoire, et des événements traumatiques qui ont jalonné leur parcours migratoire (violence, torture, meurtres ...), de nombreux jeunes sont en souffrance. Les travailleurs sociaux qui relèvent ce besoin de soutien psychologique sont bien souvent désarmés face à ces situations : les rares endroits qui sont sur ce segment d'accompagnement comme Frantz Fanon, les CMPP (Centres Médico Psychopédagogiques) sont saturés et le premier rendez-vous est fixé à plusieurs mois. Ces jeunes sont alors laissés sans suivi, les amenant alternativement à des comportements d'addiction, d'errance, d'échec scolaire ... les mettant à court ou moyen terme en danger. L'infirmière assure alors sur son temps de présence ce soutien pour les situations les plus urgentes.

Au niveau de la prise en charge administrative, nous notons de réelles difficultés quant au renouvellement des dossiers C2S. En effet, cette procédure se fait essentiellement par les assistantes administratives du Conseil Département, ce qui ne permet pas à l'équipe éducative d'entamer cette démarche avec les MNA.

Il serait intéressant est bénéfique que cette mission soit octroyée à UTOA afin de permettre une réactivité dans les demandes de dossiers C2S, auprès de l'assurance maladie. Cette mission permettrait dans le même temps la continuité du travail éducatif effectué auprès des MNA en les initiant concrètement, au vu de leur majorité proche, aux démarches administratives liées à leur santé.

Il est aussi à noter que nous rencontrons de plus en plus de difficultés liées aux autorisations de soins. Nous sommes confrontés de plus en plus régulièrement à des refus de prise en charge (notamment dans les cliniques) si nous ne sommes pas en possession de ce document. Cette problématique étant vraiment prégnante lors des soirées et weekend lorsque nous ne pouvons joindre le responsable légal de ces mineurs.

3/ Scolarité et professionnalisation :

Nous sommes en lien avec les différents établissements scolaire, tel que les collèges, lycées, lycées professionnels, organismes de formation professionnel. Cette collaboration permet d'avoir un regard sur le suivi pédagogique des élèves MNA et de les informer sur leurs projets professionnels et ce, en lien avec leur future demande de titre de séjour. De ce fait, les MNA doivent parfois s'orienter, vers des domaines d'apprentissages, accessible rapidement et qui vont leur permettre de trouver un emploi, les conduisant à l'obtention d'un titre de séjour.

Les difficultés que nous rencontrons au quotidien concernent les des différents documents à signer. En effet, en début d'année, les carnets de correspondance doivent-être signés par le responsable légal, tout comme les autres documents d'ailleurs, tel que le règlement intérieur de la cantine, autorisation de sorties scolaire, fiche de vœux, autorisation de récupérer le PC portable remis par la Région....

Les délais de signature sont chronophages ce qui conduit à une détérioration de la relation éducative, dû à la difficulté pour les jeunes de comprendre les raisons de ces délais qui peuvent les mettre dans une position inconfortable face aux administrations scolaires.

Toujours dans un souhait d'accompagner au mieux les jeunes à surpasser leurs difficultés scolaires, nous avons mis en place un partenariat avec l'Association Pour l'Enseignement aux Malades ou Accidentés (APEMA). Ce partenariat nous a permis de proposer aux jeunes, en plus du partenariat que nous avons avec l'association UNICEF, des créneaux horaires sur lesquels ils ont bénéficié d'un accompagnement aux devoirs.

L'équipe éducative a constaté que les jeunes qui ont bénéficié de cet accompagnement ont rencontré moins de difficultés dans leur parcours scolaire et que, par conséquent, leurs résultats étaient en net amélioration.

Malheureusement, ce partenariat ne sera pas reconduit pour l'année 2023. En effet, la guerre qui a été déclenchée en Ukraine a eu pour conséquence une arrivée massive de la population ukrainienne sur le département de l'Hérault. À ce titre, les bénévoles d'APEMA ont été surchargés de demandes et petit à petit, certains bénévoles ce sont d'avantages consacrés à l'accompagnement de l'apprentissage de la langue française pour les réfugiés ukrainiens.

4/ Instituts de formation :

Dans un souhait de transmettre des compétences éducatives et relationnelles, nous sommes attachés au fait d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les étudiants venant de différents instituts de formations (IRTS, CEMEA, Initiatives, OFTS Lozère ...).

Nous accueillons de manière quasi-constante un ou plusieurs stagiaires (principalement moniteur-éducateur, éducateur spécialisé). Chacun d'entre eux est accompagné par un professionnel référent. Un point trimestriel est organisé avec le responsable de service, le travailleur social référent et la personne en situation de stage afin d'échanger sur nos différentes observations et réajuster, si nécessaire, certaines actions mis en place.

Après que plusieurs jeunes de l'association aient échangé avec les travailleurs sociaux sur leur parcours migratoire, nous nous sommes rendus compte qu'un certain nombre d'entre eux n'avaient plus de contact avec des membres de leur famille. En effet, parfois ils ont perdu leur numéro de téléphone, parfois ils ont été séparés à travers leurs parcours migratoire. De ce fait, deux bénévoles de la Croix Rouge sont intervenus auprès de l'équipe éducative pour présenter le dispositif du rétablissement des lieux familiaux.



L'accompagnement de 6 enfants de 6 à 12 ans privés temporairement de leur famille MECS Vida Boa à Vailhauquès.

Une Maison d'Enfants à Caractère Social accueille des enfants et préadolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et qui ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Au sein de la MECS UTOA, les enfants ou les préadolescents sont confiés par le service de la Direction Enfance et Famille du Conseil Départemental de l'Hérault, sur ordonnance du Juge des enfants ou la famille.

Le contexte de la villa Vida BOA

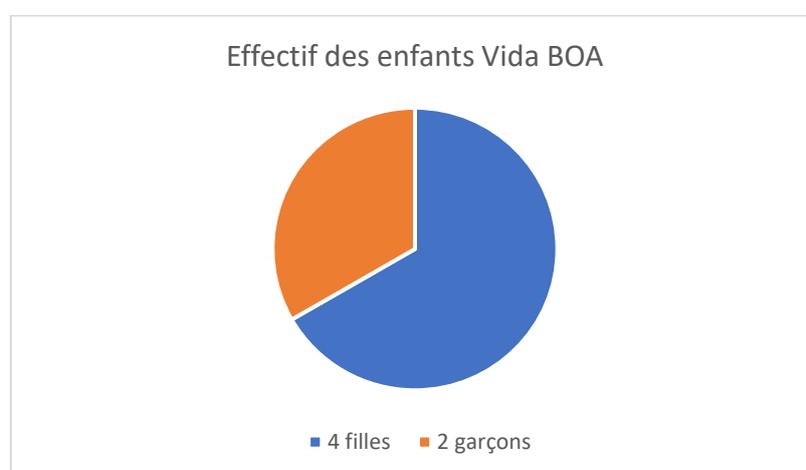
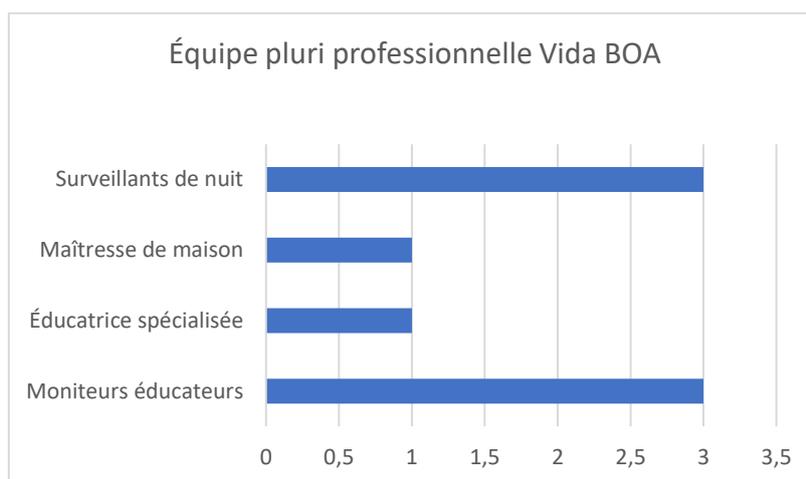
L'objectif de la villa Vida Boa est d'accueillir des enfants originaires du département de l'Hérault. Sa mission répond à des difficultés sociales et familiales dans des contextes de :

- Maltraitance
- Carences éducatives graves des parents
- Séparations de parents
- Précarité socio-économique
- Troubles psychiatriques de l'un ou des deux parents
- Conduites déviantes ou « addictives » ...

Fonctionnement de la Vida BOA :

La villa est agréée pour accueillir 6 enfants de 5 ans à 12 ans en mixité. Elle est organisée autour d'une prise en charge éducative globale et individualisée associée à une scolarité extérieure et un travail de proximité avec les travailleurs sociaux des Services Territoriaux des Solidarités, et les familles, lorsque cela est possible.

L'équipe éducative de la Vida BOA est composée de cinq éducateurs, d'une maîtresse de maison et de trois surveillants de nuit, tous à temps plein. Afin de compléter cette équipe, une secrétaire et un chef de service interviennent et partagent leur temps de travail entre la Vida BOA et une autre maison d'enfants, la Vida SERENA.



Au sein de cette villa, nous accueillons 4 jeunes filles de 6 à 12 ans et 2 garçons de 10 à 12 ans.

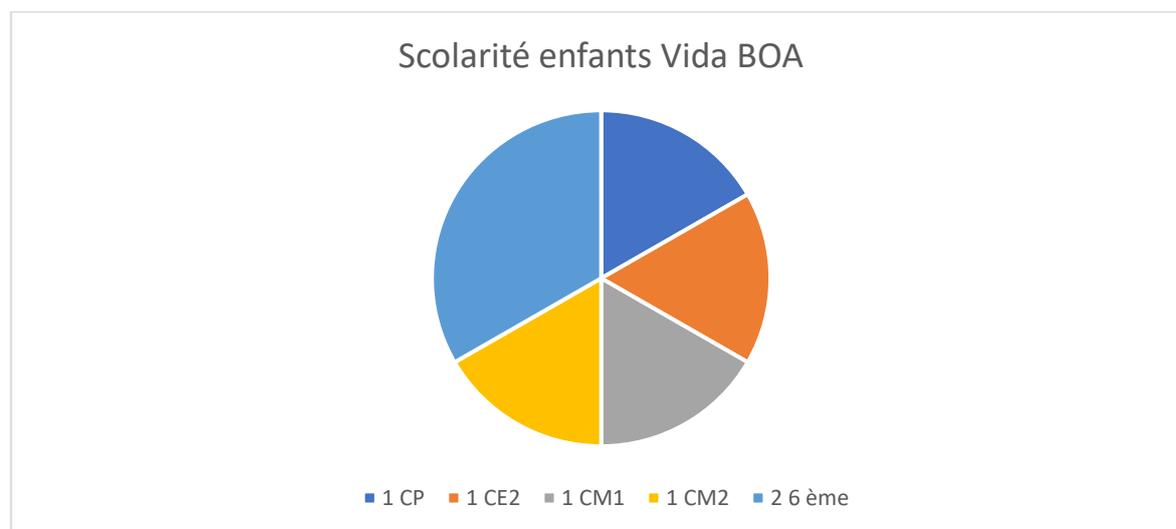
L'accompagnement des enfants est rythmé par le quotidien et le repérage de temps bien définis : temps de levé, d'hygiène, de scolarité, de repas, de devoirs, de loisirs, de couché etc. Ce fonctionnement permet d'avoir un cadre repérant et structurant.

La plupart de ces temps sont collectifs et les professionnels s'efforcent d'accompagner individuellement les enfants, tout en prenant en compte la dimension collective.



La scolarité :

Quatre enfants sont scolarisés au sein de l'école primaire, à proximité de la maison et deux préadolescents sont scolarisés au collège situé dans le village voisin. Après un accompagnement progressif et sécurisé, les deux collégiens sont maintenant autonomes et prennent le bus seuls, pour se rendre sur leur établissement scolaire.



Les projets de la Vida BOA :

Nous avons pérennisé les différents supports mis en place afin de favoriser la vie quotidienne (tableau de service des repas, tableau avec support photos pour permettre aux enfants de visualiser et repérer le planning des professionnels à la semaine, organisation des temps de loisirs, de soutien scolaire...). Ces supports ont été réajustés et pensés en collaboration avec les six enfants.



Le fait d'inscrire les enfants dans l'organisation de leur vie collective permet de renforcer leur sens des responsabilités. A cet effet, les enfants ont pu décorer leur chambre afin de s'appropriier leur espace ainsi que les pièces communes. Nous avons d'ailleurs pu créer une chambre supplémentaire afin que chacun des enfants puissent avoir son espace intime. D'autre part, le Conseil à la Vie Sociale leur a permis de s'impliquer davantage dans la vie de la maison. Lors de ces instances de réunion, nous avons pu observer que les enfants avaient une réflexion adaptée et mûre.

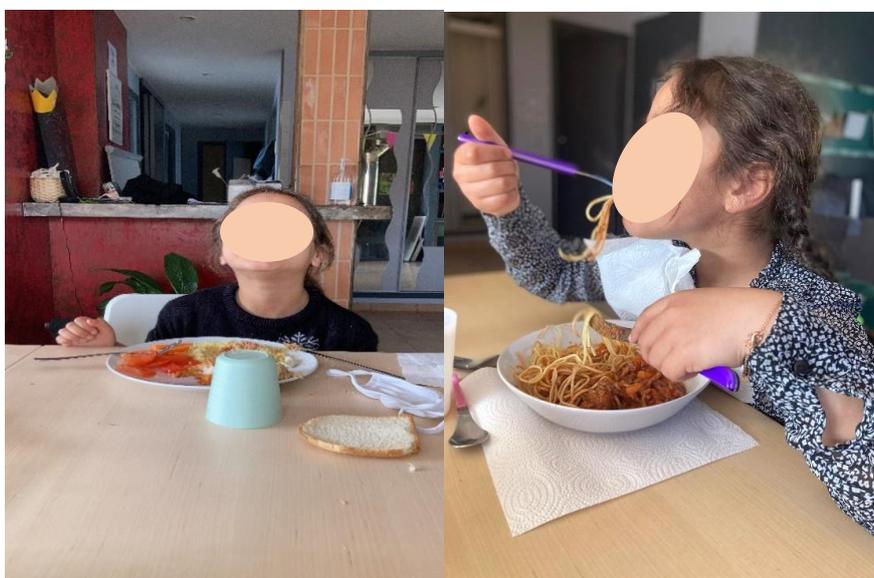


Les projets constituent des supports à la création de lien, à l'entretien permettant de participer à un élan social, générateur de perspectives innovantes. Le vécu commun de ces projets et actions permet le partage et constitue des temps privilégiés qui enrichissent considérablement l'accompagnement des enfants, tant au niveau de la temporalité, qu'au niveau de la qualité et de la gestion du budget.

Nous avons continué à faire vivre l'atelier cuisine à raison d'une fois par semaine. Chaque enfant propose un plat qu'il souhaite confectionner avec l'accompagnement de l'éducateur.

Ce projet, riche en échanges et en apprentissage s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif. Elle offre aux enfants un espace socialisant, un moment de partage et une anticipation des repas à organiser pour la semaine.

Nous avons également ritualisé, pour chaque enfant, un temps individuel pendant lequel il déjeune au sein de la villa, avec l'éducateur et la maîtresse de maison. Ce moment de partage, permet à l'enfant de se détacher de la collectivité et d'avoir des échanges personnalisés autour d'un menu qu'il a choisi en amont.



Le projet phare de cette année 2022 a été un séjour en camping, durant la période estivale. Ce séjour a permis de renforcer les liens entre chaque enfant mais aussi entre les professionnels. Les enfants ont été impliqués, dans la mesure du possible, dans chaque étape de la préparation du projet.



Lien avec la famille :

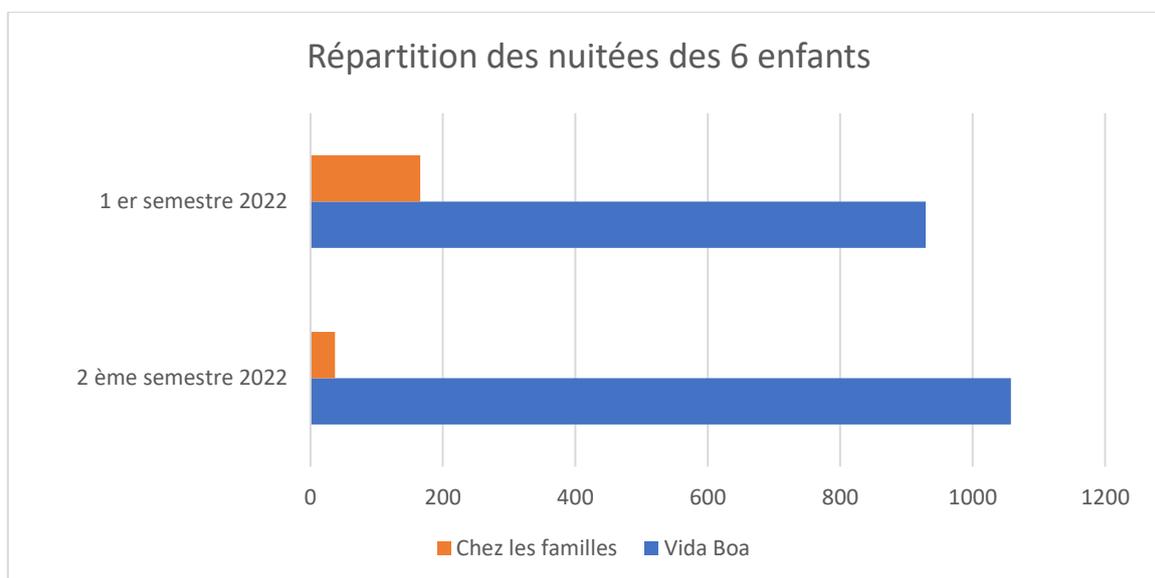
La totalité des enfants accueillis au sein de la vida BOA sont issus de famille monoparentale.

La mesure de placement vise, entre autres, la restauration par la famille de ses compétences parentales. Cela peut impliquer l'élargissement progressif des DVH octroyés par le Juge des enfants. Pour maintenir en priorité le lien avec les familles, lorsque cela est possible et en lien avec les éducateurs STS, des visites médiatisées et des visites à domicile sont organisées.

Les parents ont la possibilité d'évoquer leur situation personnelle, d'aborder les questions liées à l'éducation de leurs enfants, de faire état de leurs attentes.

Ces temps sont des moments propices aux échanges et peuvent être le point de départ de nouvelles propositions concernant la prise en charge de l'enfant (extension vers des droits d'hébergement).

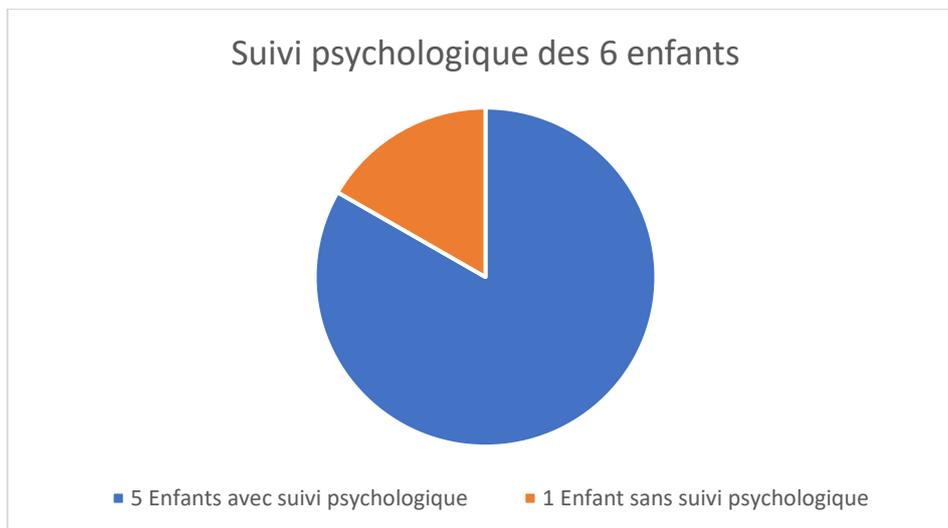
Dans l'intérêt des enfants et avec l'aval des Services Territoriaux des Solidarités, l'équipe éducative est également en lien avec la famille élargie de certains enfants (oncles, tantes, grands-parents).



Les partenaires :

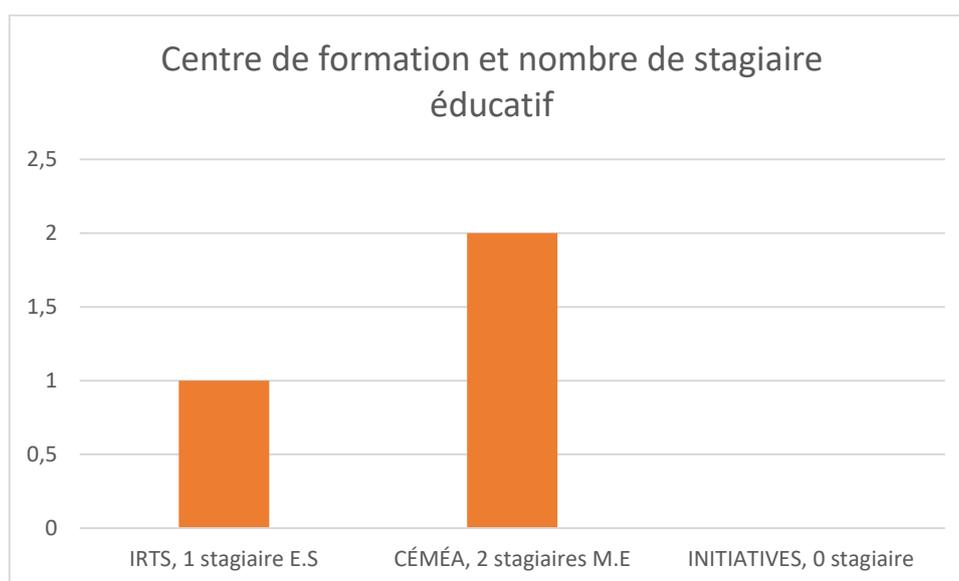
Afin de permettre une cohérence dans l'accompagnement éducatif des enfants, l'équipe s'est attachée à s'inscrire dans un travail de réseau et de partenariat. Ce partenariat extérieur s'articule avec les équipes pédagogiques, les associations sportives et culturelles du village et des villes voisines. A la demande de certains enfants, nous avons pu les inscrire sur des activités de foot, basket, tennis et cirque. Cette éducation par le sport, permet aux enfants de rencontrer d'autres jeunes venant de tout horizon, d'être intégrés dans la cité et de travailler des règles et des valeurs communes.

Au niveau du soin, nous avons créé un partenariat avec des professionnels de santé du village (médecins, pharmacie, psychologues). Bien que nous n'ayons aucun budget pour les soins psychologiques accepté par le Conseil Départemental ; sur les six enfants, nous avons fait le choix de faire en sorte que cinq d'entre eux puissent bénéficier d'un suivi psychologique à raison d'une fois par mois. Chaque enfant a un suivi chez un psychologue différent.



Les stagiaires éducatifs :

Sur le registre de l'accompagnement des travailleurs sociaux en situation de stage, un partenariat est créé avec trois Instituts de formation. Sur l'année 2022, les éducateurs de la Vida BOA ont accompagné et ont apporté un soutien technique et théorique à deux moniteurs éducateurs et une éducatrice spécialisée.



Les temps de réunions :

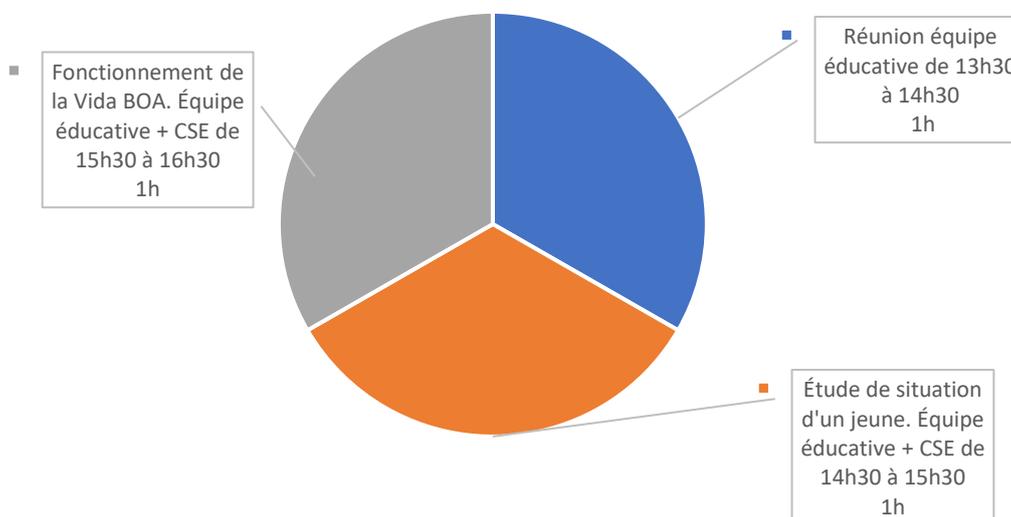
Les réunions d'équipe hebdomadaire ont lieu tous les jeudis après-midi. Sont abordés :

- Soit une étude de situation d'un jeune, soit un projet personnalisé, soit un rapport éducatif, rédigé par l'éducateur référent. Échange en équipe et action à mener dans l'intérêt de l'enfant.
- L'organisation de la semaine à venir : accompagnements et rendez-vous divers (médicaux, scolaire, visites médiatisées, DVH, projet en cours).

A raison d'une fois par mois, les surveillants de nuit participent à la réunion, afin que nous puissions réajuster nos pratiques professionnelles et maintenir cette cohérence éducative.

A raison d'une fois tous les deux mois, un psychologue clinicien intervient au sein de la villa, sur le temps de la réunion éducative. Cette instance d'Analyse de la Pratique Professionnelle permet à l'équipe de prendre de la hauteur sur ses pratiques éducatives, et met en exergue la nécessité d'analyser certaines situations de manière plus fine.

Répartition du temps de réunion Vida BOA



Les perspectives 2023 :

- Écriture du projet de service.
- Fabrication d'une cabane en bois sécurisée, dans le jardin avec des palettes.
- Création d'un potager dans le jardin.
- Organisation d'un séjour au ski pendant les vacances d'hiver.



L'accompagnement de 10 enfants de 12 à 18 ans en situation d'isolement MECS Vida Serena à Boisseron.

Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Mineur Non Accompagné est un enfant âgé de 0 à 18 ans qui entre sur le territoire des États membres sans être accompagné d'un adulte qui est responsable de lui.

La loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance précise leur statut en tant que « mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille ».

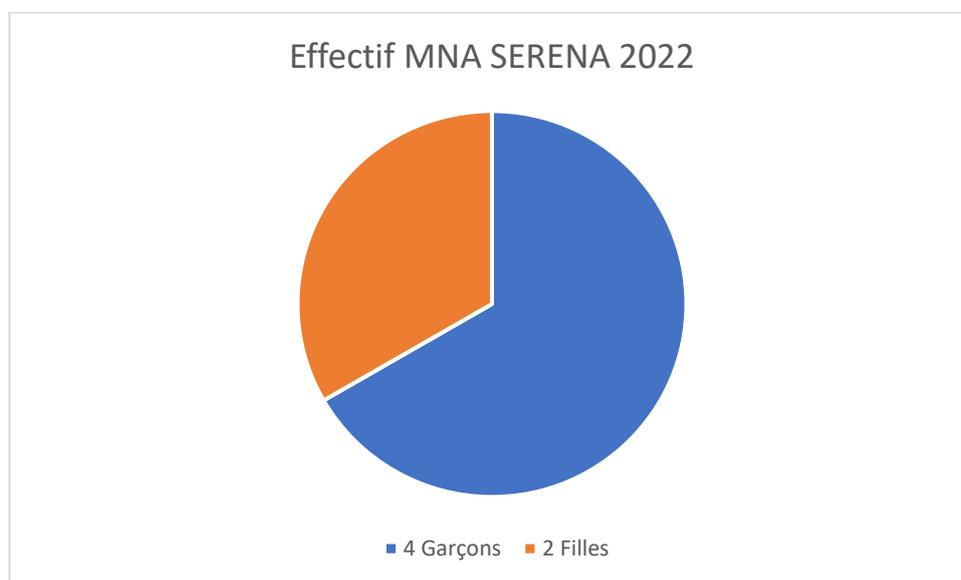
Au sein de la MECS Vida SERENA, situé dans le village de Boisseron, nous avons obtenu la conformité ERP en novembre 2022, de ce fait, nous avons depuis une capacité d'accueil de 10 MNA. Nous accueillons actuellement 6 enfants et adolescents, âgés de 9 à 16 ans, ayant le statut de Mineurs Non Accompagnés. Depuis l'obtention de la conformité, nous sommes en lien avec le SEM (Service Établissement et Moyen) afin d'organiser les 3 prochaines admissions.

Nous n'accueillerons pas 10 jeunes comme il se doit car nous accompagnons un enfant âgé de 9 ans, avec une double vulnérabilité, un enfant étranger, isolé en France, avec une surdité profonde.

Malgré avoir organisé plusieurs sessions de formation de Langage des signes à destination de l'équipe éducative, cet accompagnement complexe, ne nous permet pas de l'accueillir de manière efficiente car nous n'avons pas les moyens financiers et humains (professionnels de santé tel qu'un pédopsychiatre et une équipe éducative sachant signer, pour permettre à ce jeune de comprendre au plus juste ce qu'il se passe dans son quotidien au sein de la villa).

L'admission de ce jeune en grande souffrance, qui apprend tout juste les béabab de la Langue des Signes Française via le CESDA (Centre d'Éducation Spécialisée pour Déficients Auditifs) situé à Montpellier, ne nous permet pas d'effectuer un accompagnement de qualité. De plus, les multiples allers retours (80 kms) qu'il effectue en taxi, pour se rendre dans son école spécialisée à Montpellier, le fatigue énormément.

Enfin, l'admission d'un autre jeune en situation complexe, âgé de 14 ans, ayant des accès de violence physique à l'encontre des professionnels et étant également suivi par la PJJ met en difficulté la sérénité du reste du groupe de jeune. En effet, l'équipe éducative est mobilisée quotidiennement pour accompagner de manière plus fine ces deux jeunes en grande souffrance, au détriment parfois du reste du groupe lors des moments de crises. Accueillir de nouveaux jeunes avec des profils complexes, ne serait pas judicieux pour ceux déjà accompagnés au sein de la villa, qui commencent tout juste à intégrer ce nouvel environnement ainsi que son fonctionnement.



Ce statut de MNA est attribué après la procédure dite « d'évaluation à la minorité ». En effet, étant reconnus comme mineurs en danger, du fait de leur âge et de leur isolement, leur placement est officialisé par une Ordonnance de Placement Provisoire. Sans parent sur le territoire, les MNA remplissent également les critères pour qu'une mesure de tutelle soit ouverte.

Dans le cadre du jugement d'Assistance Éducative, le Conseil Départementale de l'Hérault est considéré comme le service gardien des jeunes placés et protégés.

Ainsi, la Direction Enfance et Famille est autorisée à accomplir les actes usuels pour le mineur. Les actes non usuels doivent faire l'objet d'une demande au Juge des Enfants.

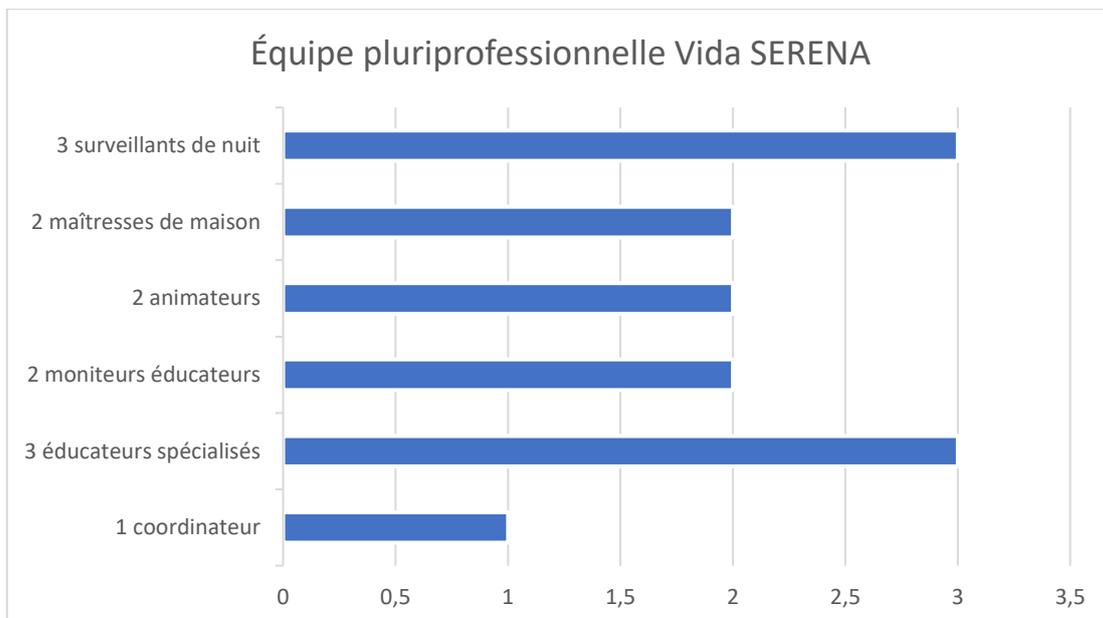


Un jeune, âgé de 14 ans, en sortie à la Grande Motte avec l'un des éducateurs de la Vida Serena.

Le contexte :

Le métier d'éducateur étant sous-tension, conjugué à l'éloignement géographique de la vida SERENA (40 km de Montpellier), nous ont conduit à revoir les procédures de recrutements et embaucher dans la mesure du possible, des éducateurs et des animateurs, domiciliés proche de la maison d'enfant.

Pour l'ensemble des enfants et adolescents, présentant chacun une maturité psychique, affective et une autonomie en construction singulière du fait des difficultés liées à leur parcours, il est proposé un accompagnement éducatif permanent et individualisé, dans une approche collective.



Nous sommes attachés à composer une équipe pluridisciplinaire, en réponse à la diversité des axes de travail à destination des MNA. Cela permet à chacun des travailleurs sociaux de s'imprégner de la spécificité et de l'expertise de l'autre afin de développer et de diversifier ses propres compétences.

L'équipe éducative et pluriprofessionnelle a pour mission :

- Assurer un suivi individualisé global de l'enfant sur le support quotidien du collectif,
- Soutenir la scolarité, la formation professionnelle, l'ouverture sociale et culturelle,
- Garantir les suivis de santé psychique, psychologique, de médecine générale ou spécialisée,
- Maintenir les liens familiaux lorsque la situation du jeune le permet.
- Accompagnement dans la gestion de leur chambre, des lessives, avec le soutien de l'équipe et plus particulièrement de la maîtresse de maison.



Les difficultés propres à un adolescent dans la gestion de sa chambre, de la confection des repas lors des ateliers cuisine est renforcé par le fait que ces 6 jeunes ne sont pas nés en France. La majorité des MNA arrivent en France sans jamais avoir utilisé de lave-linge, un micro-onde, un four, un congélateur, des produits d'entretien de tout type pour différentes surfaces. Nous développons des actions nécessaires permettant l'intégration de ces jeunes dans la société française, la gestion de leur espace de vie, la maîtrise de la langue française, l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autonomie.

L'isolement de ces jeunes est une donnée importante. L'équipe éducative est l'interlocutrice principale de ces adolescents en quête de repères et de soutien dans tous les actes de leur quotidien.



Il a parfois été difficile pour certains jeunes de se conformer au règlement de la vida SERENA car en effet, ils étaient auparavant hébergés au sein d'un hôtel et avaient une plus grande « liberté » de choix dans les actions, parfois dangereuses, qu'ils mettaient en place. Revenir à un accompagnement éducatif de proximité a été complexe pour certains jeunes. Nous avons mis en place des groupes d'expression afin de permettre aux jeunes de nous faire part de leur incompréhension. Nous avons pris le temps de leur expliquer nos missions en lien avec le projet d'établissement. Nous avons pu également leur annoncer la mise en place du Conseil à la Vie Social en les informant de la plus-value de cette instance et avons rédigé avec eux, le règlement intérieur de la villa Vida SERENA.

Les points positifs repérés chez ces six adolescents :

- Capacité à s'adapter à un nouvel environnement
- Implication dans le milieu scolaire et professionnel (mise en situation de stage), seulement pour les jeunes francophones.

Les difficultés repérées chez ces six adolescents :

- Conduite addictives (stupéfiants)
- Préjugés sur l'accompagnement psychologique et de la médecine due à certaines croyances

- Inquiétude concernant la famille restée au pays
- Difficultés dans la gestion du budget (rapport à l'argent parfois inadapté)
- Difficultés dans les apprentissages
- Angoisses liées à la situation administrative
- Manque de confiance, TSPT (Troubles Stress Post Traumatique)

Ces différents éléments sont abordés durant nos réunions d'équipe éducative et nous permettent d'élaborer des axes de travail dans l'intérêt des jeunes.



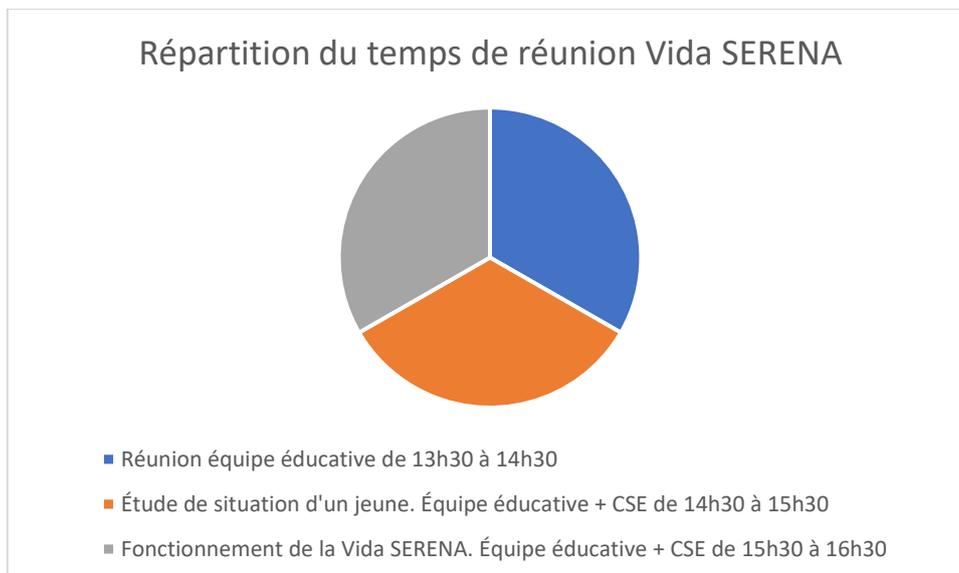
Les temps de réunions :

Les réunions d'équipe hebdomadaires ont lieu tous les mardis après-midi. Sont abordés :

- Une étude de situation d'un jeune, ou un projet personnalisé ou un rapport éducatif, rédigé par l'éducateur référent. Échange en équipe et action à mener dans l'intérêt de l'enfant.
- L'organisation de la semaine à venir : accompagnements divers (médicaux, scolaire, administratifs, projet en cours).

A raison d'une fois par mois, les surveillants de nuit participent à la réunion afin que nous puissions réajuster nos pratiques professionnelles et maintenir cette cohérence éducative.

A raison d'une fois tous les deux mois, un psychologue clinicien intervient au sein de la villa, sur le temps de la réunion éducative. Cette instance d'Analyse de la Pratique Professionnelle permet à l'équipe de prendre de la hauteur sur ses pratiques éducatives, et met en exergue la nécessité d'analyser certaines situations de manière plus fine.



Les partenaires :

L'équipe éducative est quotidiennement en lien étroit avec les travailleurs sociaux du service MNA du FDEF. L'objectif est de proposer aux 6 jeunes le meilleur suivi possible et des réponses adaptées à leurs besoins et attentes.

Afin de permettre une cohérence dans l'accompagnement éducatif des enfants, l'équipe s'est attachée à s'inscrire dans un travail de réseau et de partenariat. Ce partenariat extérieur s'articule avec les équipes pédagogiques, les associations sportives et culturelles du village et des villes voisines. Nous avons pu inscrire les jeunes sur des activités de foot, de réparation de vélo via l'association la Calade et sur des séances de cirque. Cette éducation par l'activité, permet aux enfants de rencontrer d'autres jeunes venant de tout horizon, d'être intégrés dans la cité et de travailler des règles et des valeurs communes.

Pour mener à bien nos missions, nous avons développé un partenariat avec les services suivants :

- Le Centre de Lutte Anti Tuberculeux et médecins généralistes : Bilan global afin que le jeune puisse avancer sans être gêné par des problèmes de santé, au-delà de l'obtention de la C2S.
- La pharmacie du village
- Centre médical (dentiste, médecin traitant)
- Associations sportives et établissements scolaires : Apprentissage des savoirs et codes de base pour vivre dans notre société. Des stages pratiques en entreprise sont organisés afin de permettre à certains jeunes de trouver une voie professionnelle vers des métiers sous tensions. Ces mises en situation ont permis à un jeune d'être orienté au sein de la MHISC UTOA afin de commencer son contrat d'apprentissage en plomberie, une autre jeune d'être orientée au sein d'une MECS à Montpellier afin d'intégrer une classe de seconde, dans le but d'atteindre son futur projet professionnel.



Nombre de jeune scolarisé sur l'année 2022



- 3 élèves en 4ème générale Collège de Sommières
- 3 élèves en 3ème générale Collège de Sommières
- 3 élèves École UTOA à Montpellier
- 1 élève en 3ème UPE2A Collège de Montpellier
- 1 élève sourd scolarisé au CESDA à Montpellier
- 1 jeune non scolarisé car enceinte

Expertise après plus d'un an d'activité au sein de la villa Vida SERENA.

Lors du dernier trimestre 2022, nous avons accueilli des jeunes avec un niveau scolaire faible et ne maîtrisant pas la langue française. De ce fait, ils ont néanmoins été affectés au collège de secteur : Collège de Sommières, sans dispositif UPE2A¹. Ils n'ont pas pu intégrer le dispositif UPE2A du collège de Lunel, car cet établissement est en sureffectif et les jeunes MNA de Boisseron ne sont pas prioritaires.

Après multiples réunions avec l'équipe de direction pédagogique, l'espace Senghor et le CASNAV², il en ressort que l'établissement scolaire de Sommières, répond à une obligation légale de scolarité, sans toutefois pouvoir proposer un accompagnement au profit des MNA.

Ces élèves sont actuellement inscrits dans des classes générales, soit en bénéficiant à tous les cours proposés mais sans une adaptation pour des élèves ne maîtrisant pas le français, soit en bénéficiant uniquement aux cours de musique et de sport (4 heures par semaine) pour les élèves les plus en difficultés.

L'établissement scolaire de Sommières regrette de ne pas pouvoir prendre en considération les besoins pédagogiques des élèves nouvellement arrivés en France. A ce jour, l'Académie n'envisage pas de créer une classe UPE2A et cette situation va perdurer dans le temps.

Compte tenu de ces éléments, nous constatons que les MNA ne sont plus au centre du dispositif et ne disposent pas d'un accompagnement de qualité sur le versant de la scolarité et de l'insertion professionnelle. Cette situation amène le jeune vers une difficulté, un mal-être, une dévalorisation de soi, un décrochage scolaire, qu'ils ont pu exprimer lors des différentes réunions CVS³.

Trois jeunes doivent d'ailleurs être scolarisés via notre école UTOA situé à Montpellier car le dispositif de l'Espace Senghor indique qu'ils n'ont pas les prérequis pour intégrer une scolarité via l'Éducation Nationale. Ils doivent de ce fait, effectuer plus de 2 heures de trajets aller retours afin de se rendre en cours à Montpellier. Cette situation les fatigue énormément. C'est pourquoi, afin de permettre un meilleur accompagnement, nous avons besoin d'accueillir des jeunes avec un niveau scolaire permettant d'être inscrit dans des établissements scolaires, non loin de la maison d'enfant. De plus, pour permettre aux adolescents les plus en difficultés de s'inscrire dans un parcours de formation, il nous faudrait accueillir des jeunes à l'aube de leurs 16 ans afin d'élaborer un projet professionnel viable, via un contrat d'apprentissage dans le bassin Lunellois.

¹ UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

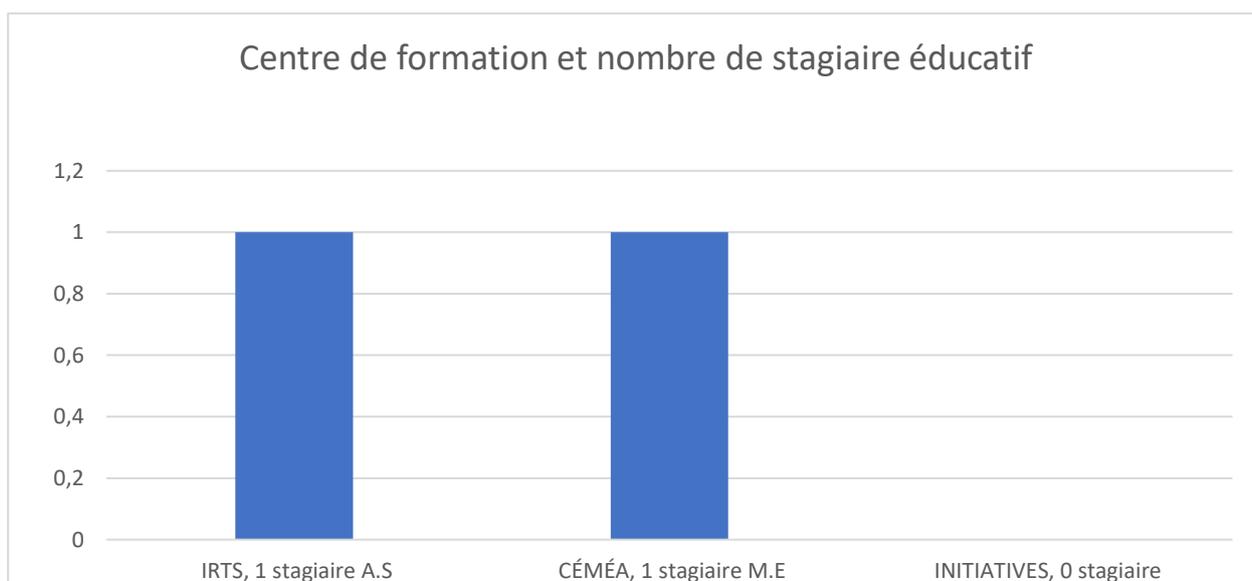
² CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

³ CVS : Conseil à la Vie Sociale



Les stagiaires éducatifs :

Sur le registre de l'accompagnement des travailleurs sociaux en situation de stage, un partenariat a été créé avec trois Instituts de formation (l'IRTS, les CÉMÉA et Initiatives). Les éducateurs de la Vida SERENA accompagnent et apportent un soutien technique et théorique à une monitrice éducatrice et une assistante sociale.



Les perspectives 2023 :

- Finalisation du projet de service.
- Projet de sortie bivouac individualisé avec l'un des animateurs
- Prise en charge des traumas psy. Le rapport avec les psychologues n'est pas simple, surtout pour des jeunes qui ont une faible maîtrise du français.
- Continuer à mettre en place des actions afin que les jeunes prennent confiance en eux



Gestion des budgets des MECS :

Afin de faciliter le suivi des différents budgets des deux villas, Boa et Serena, nous avons opter pour un moyen de paiement par carte MoonCard, plus efficace, paramétrables, sécurisé et moins chronophage dans la gestion des factures.

L'ouverture vers l'avenir

Création d'un logement modulable autonome

Dans la perspective d'accompagner de manière plus efficiente les futurs jeunes qui nous seront confiés, nous envisageons de créer un logement modulable, dans le jardin d'un hectare.

Ce logement modulable serait constitué de deux lits, une douche, des toilettes et d'une kitchenette pour accueillir deux personnes. Afin de maintenir le lien avec le reste des jeunes et de l'équipe éducative, les repas et les lessives se feraient au sein de la villa.

Les jeunes qui bénéficieraient de ce logement modulable seraient ceux avec une maturité leur permettant cet accompagnement en semi-autonomie, évalué en amont par l'équipe.





L'accompagnement des jeunes vers un avenir professionnel, L'École UTOA et Le Centre de formation professionnel - L'Atelier Vélo.

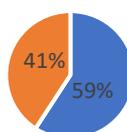
L'année 2022 est une année charnière puisque le travail engagé depuis de nombreuses années avec l'équipe pédagogique nous a permis d'obtenir l'agrément pour devenir centre de formation. Grâce à cet agrément le centre de formation, l'école UTOA a pu mettre en place sa première formation diplômante titre pro niveau 3 d'employé technicien vendeur en magasin de sport - option cycles (ETVMS).



La répartition entre les allophones et les francophones fluctue selon les années et les périodes.

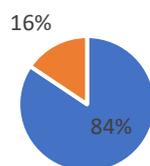
Peu marquée en 2021/2022, les affectations ont depuis évolué et désormais une majorité de jeunes francophones sans solutions scolaire sont orientés à l'école UTOA. La baisse constante des effectifs du public allophone correspond aux orientations de l'éducation nationale qui intègre davantage de jeunes allophones dans ses dispositifs. Nous sommes passés de 41% début 2022 à 9 % fin 2022 de public Allophone.

Rentrée 2021/2022 en %



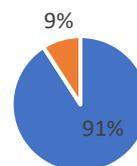
■ Francophone ■ Allophone

Rentrée 2022/2023 en %

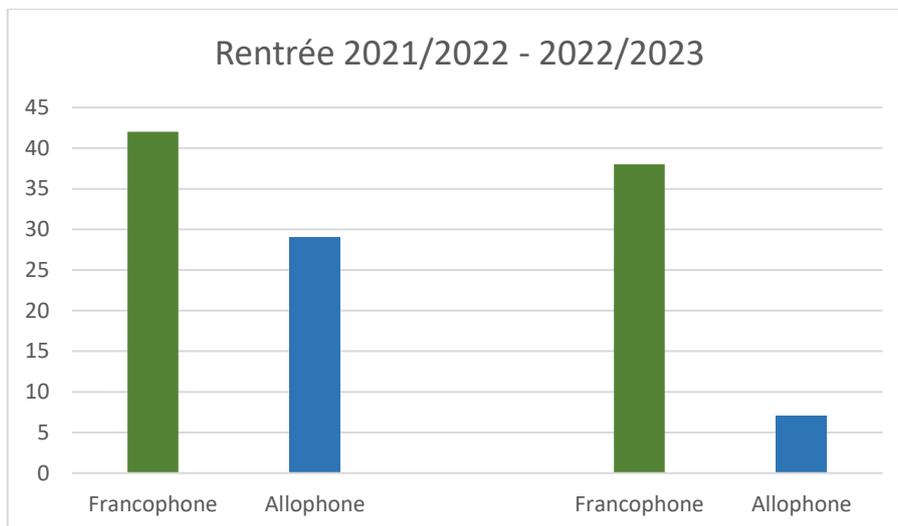


■ Francophone ■ Allophone

Effectif à fin 2022 en %



■ Francophone ■ Allophone



Pour accueillir ce public et répondre à ses besoins en matière de formation, nous avons adapté nos programmes et nos contenus. Nous avons, avec le concours financier de la DDETS, développé une formation diplômante. Nous avons fait le choix d'un diplôme orienté vers les nouvelles mobilités, ETVMS (employé technicien vendeur en matériel de sport avec option mécanique cycle). Ce Titre pro inscrit au RNCP, permettait de combiné parcours professionnel ainsi que parcours diplômant indispensable au futur des jeunes.


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cette formation s'est articulée autour de deux axes ; la formation technique dispensée par un formateur dans notre atelier boutique (ouvert au public) organisée comme chantier d'application et une partie formation français langue professionnelle abordant également les compétences de bases (mathématique et informatique) en lien avec les prérequis nécessaires pour le diplôme et la pratique de l'activité. La collaboration et la coordination entre ces deux axes tout au long de la formation ont permis aux jeunes d'acquérir un niveau de compétences techniques et sociolinguistiques compatible avec le niveau attendu pour le diplôme. Cette formation dispensée en 1200 heures de cours alternant pratique professionnelle et apport théorique, le tout adaptés aux jeunes dit sans solution scolaire.

Des acteurs concernés par le développement des nouvelles mobilités nous ont soutenus dans ce projet : la SNCF et la DDEETS en nous accueillant pour des stands de réparation dans le cadre des journées des nouvelles mobilités, Décathlon en proposant des stages pour les jeunes, la Métropole de Montpellier.



Dans le principe de coller à un référentiel qualitatif de notre formation, nous avons ajouté le PSC1 (Formation premier secours civile niveau 1) au cursus. La Croix rouge française, partenaire de l'opération, a dispensé la formation dans nos locaux.



L'association APARSA est intervenue afin de sensibiliser les jeunes à l'égalité et aux relations hommes/femmes.

Parallèlement à la formation ETVMS, le reste des effectifs de l'école a suivi des formations en alphabétisation, français langue étrangère à visée professionnelle.



Bilan : sur les 11 élèves inscrits dans la formation, 8 ont été diplômés, 2 ont été orientés en cours de formation dans un lycée, 1 jeune a commencé un apprentissage à la suite de son deuxième stage en entreprise.



Projet : l'évolution constante de nos effectifs nous conduit à faire évoluer les classes de FLE classique vers des classes de prépa apprentissage sous contrat de formation professionnelle certifiante. Pour cette nouvelle mission nous nous appuyerons sur des partenaires du monde professionnel, CAPEB, GEIQ. De plus nous étendrons notre partenariat avec l'AFPA afin d'ouvrir les autres formations aux jeunes des classes Prépa Apprentissage.





Les réalisations sur l'année 2022 :

- 1) ERP – BOISSERON
- 2) Tournoi de Foot à Boisseron
- 3) Réduction de la consommation électrique dans les logements et bureaux

ERP – BOISSERON

Introduction :

Le projet d'ERP réalisé sur l'année 2022, consistait à transformer une villa située sur la ville de Boisseron, en une maison d'hébergement pour 10 enfants. L'objectif était de créer un environnement sécurisé et confortable pour les enfants qui ont besoin d'un hébergement provisoire.

Le choix de cette villa est motivé par sa taille ainsi que l'espace extérieur agréable et son emplacement géographique favorable pour la réalisation de cet ERP. Effectivement, il était très difficile de trouver une villa comparable située à Montpellier.



Contexte :

Le Conseil Départemental manque de structures d'hébergement pour les enfants en situation de vulnérabilité. Cela rend leur prise en charge difficile et leur accueil inadapté à leurs besoins spécifiques. Ce projet a donc été initié pour répondre à ce besoin urgent. Le projet bénéficie du soutien de nombreux partenaires.

Objectifs :

Les objectifs principaux de la transformation de la villa en maison d'hébergement pour enfants sont les suivants :

- La création d'un environnement sécurisé et adapté aux enfants mineurs non accompagnés
- L'offre d'un hébergement provisoire pour les enfants âgés de **12 à 18 ans**
- La promotion de l'épanouissement personnel et social des enfants hébergés

Méthodologie :

La réalisation de ce projet a demandé une grande cohésion des équipes chargées de sa mise en œuvre.

La première étape a été de rafraîchir l'ensemble de la villa, qui n'avait pas été habitée depuis plusieurs années.

Cette mission a été réalisée par l'équipe technique ainsi que les travailleurs sociaux.

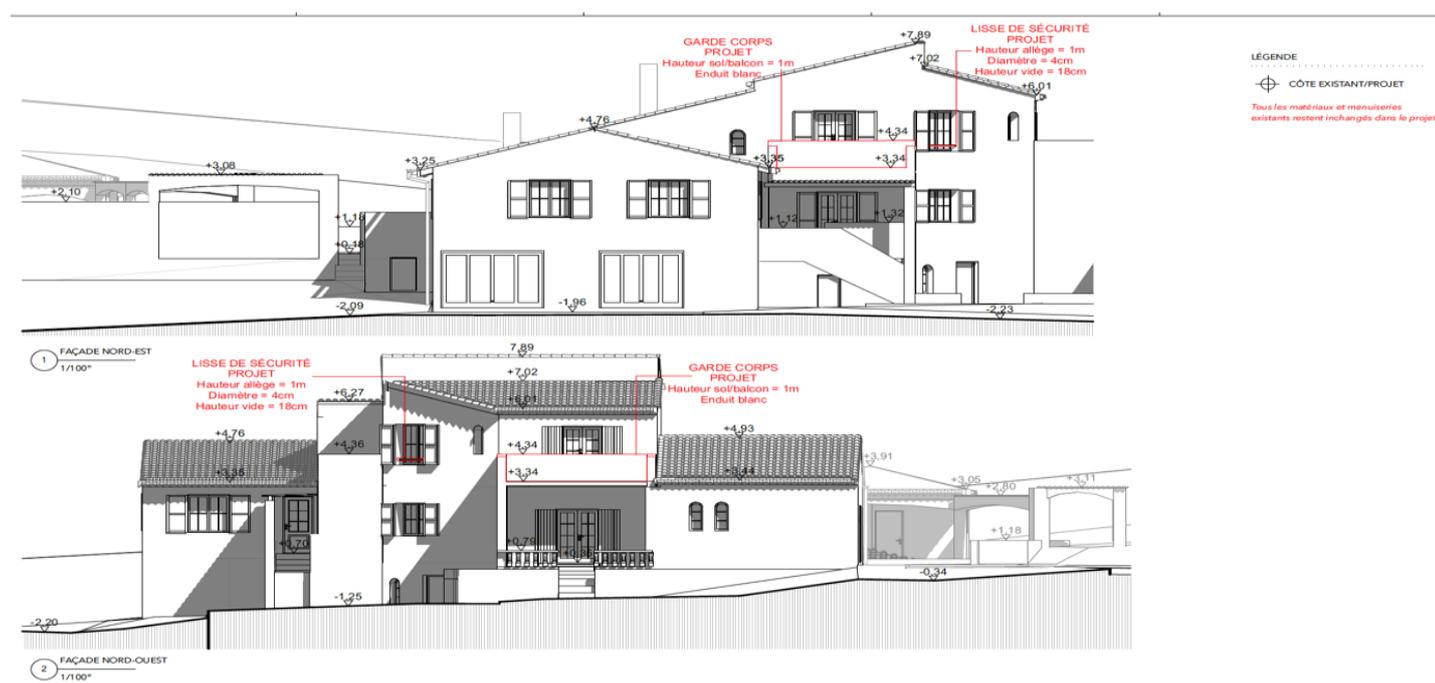
Nous avons évacué plus d'**une tonne de déchet et encombrants**.





Ensuite, une étude de faisabilité a été menée pour s'assurer que la villa était adaptée à la création d'une maison d'hébergement pour enfants. Cette partie a été réalisée avec la collaboration d'un architecte et d'un bureau d'étude.

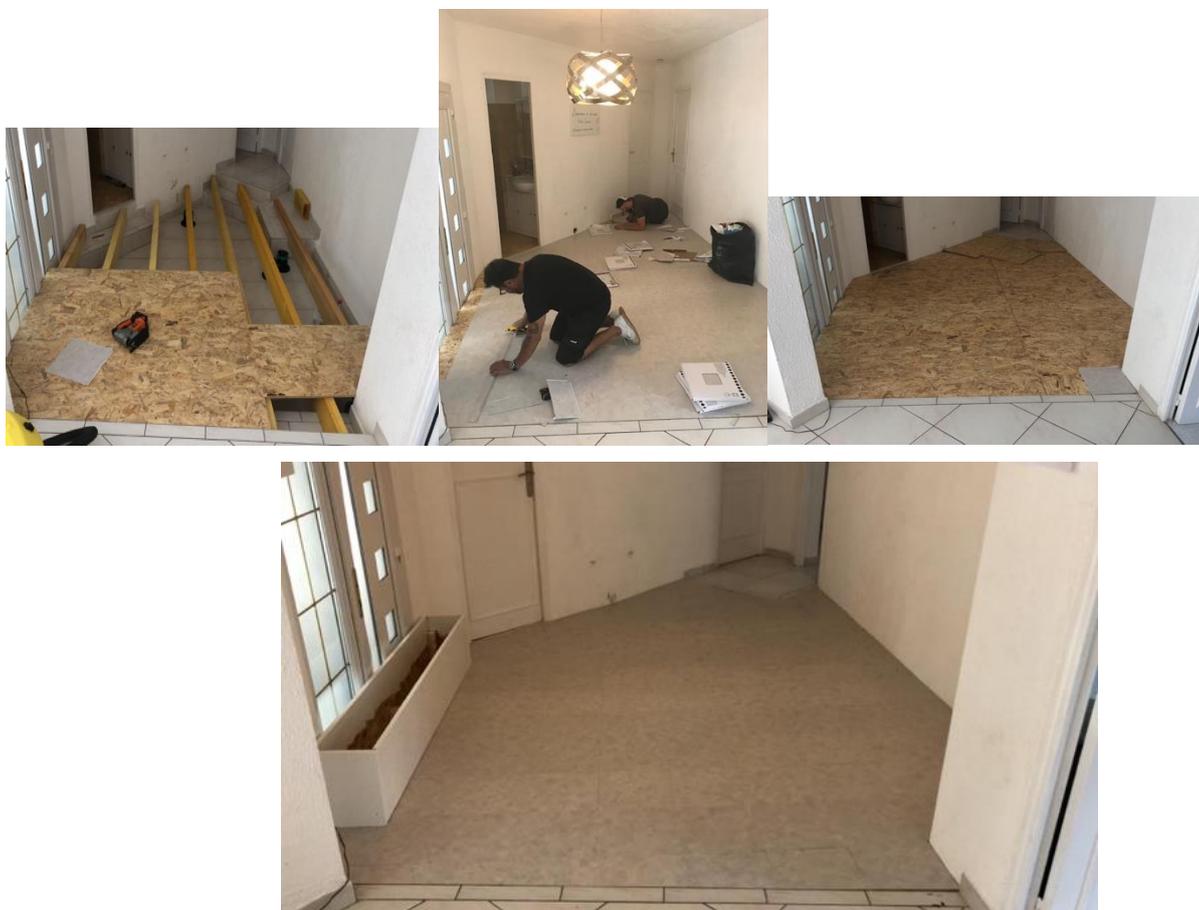
L'étude a donc été suivie par la définition d'un plan de transformation conçu pour répondre aux normes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur pour les établissements recevant du public.



Les travaux de transformations ont commencé par la mise aux normes de l'électricité, de la plomberie, et du système de chauffage.



Des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés pour créer des chambres conformes aux normes d'accueil des ERP.



Un terrain de foot de type city stade a également été réalisé en collaboration avec l'équipe technique.



Résultats :

La transformation de la villa en maison d'hébergement pour enfants a permis la création d'un environnement sécurisé et adapté.

Conclusion :

La réalisation de ce projet a nécessité une forte implication et une grande cohésion de l'équipe en charge de sa mise en œuvre. La transformation de la villa en maison d'hébergement pour enfants a permis d'apporter une réponse aux besoins des mineurs non accompagnés, en leur proposant un environnement adapté à leur situation. L'ouverture de cette structure a donc été un enjeu majeur pour l'Association, qui s'engage à offrir un accueil de qualité et un accompagnement personnalisé aux enfants hébergés.

Tournoi de Foot pour les jeunes au sein de la MECS de Boisseron

Introduction :

Le tournoi de foot pour les jeunes d'UTOA ainsi que les jeunes de la MECS de Boisseron a été proposé par l'équipe technique puis organisé en collaboration, par l'équipe technique et éducative.

L'objectif principal de cet événement était de créer un environnement sain et ludique pour les jeunes afin de promouvoir les valeurs de l'esprit sportif et d'encourager la pratique sportive et aussi de permettre à l'ensemble des équipes MHISC et MECS de partager un moment convivial.



Déroulement :

Le tournoi a débuté le 21 juillet 2023 à 10h30, avec la participation de 19 jeunes âgés de 16 à 17 ans.

Les équipes ont été formées de manière aléatoire et équilibrée pour assurer une compétition juste et équitable.

Les règles du jeu ont été expliquées aux jeunes avant le début du tournoi.

Des éducateurs référents étaient présents pour coacher chaque équipe pendant les matchs.

Le tournoi a été organisé en deux phases : la phase de poules, suivie des matchs éliminatoires.

A 12h30 un repas a été préparé par l'équipe technique et les maîtresses de maison.



Chaque équipe a présenté des performances exceptionnelles tout au long du tournoi. La finale s'est déroulée sous les yeux du personnel de la MHISC et de la MECS. L'équipe gagnante a remporté un trophée et une récompense de participation a été offerte à chaque jeune.



Résultats

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et ludique, offrant une occasion unique aux jeunes de s'amuser et de créer des liens avec les différentes équipes de l'association.

Des moments d'émotion ont été partagés entre les jeunes, les travailleurs sociaux, les équipes techniques et administrative.

Tous les participants étaient fiers de leur performance et ont montré un esprit sportif remarquable tout au long du tournoi.



Conclusion

:

Le tournoi de foot a été une véritable réussite. Les enfants ont eu l'occasion de montrer leurs compétences et ont acquis de nouvelles expériences qui les aideront dans leur vie future. Les différentes équipes de professionnelles ont également montré leur dévouement et leur professionnalisme en promouvant les valeurs de l'esprit sportif et en créant un environnement sain et ludique pour les enfants, un véritable travail d'équipe ! Nous sommes fiers d'avoir organisé cet événement, et nous avons hâte de répéter cette expérience en 2023.



Réduction de la consommation électrique au sein des logements de la MHISC

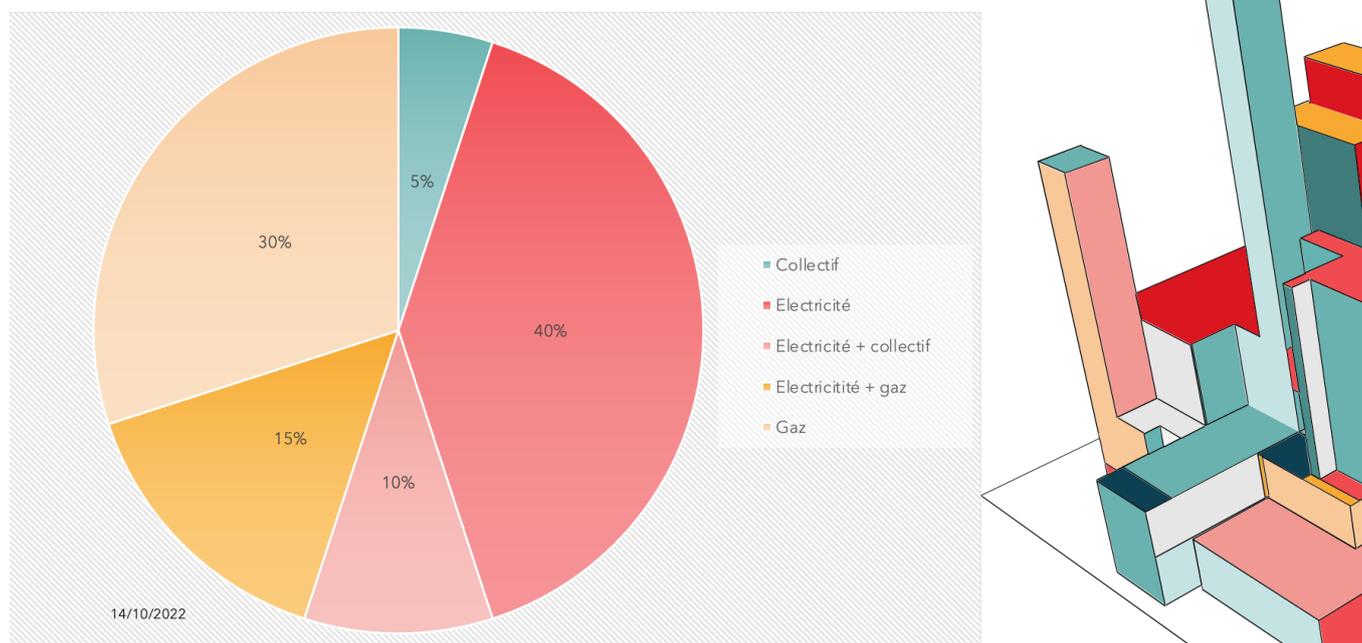
Ce rapport décrit les actions mises en place et proposé par l'équipe technique pour réduire la consommation électrique dans les logements et au bureau. Ces actions ont été entreprises dans le but de réduire les coûts énergétiques, de promouvoir la durabilité environnementale et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Déroulement :

Les actions mises en place pour réduire la consommation électrique dans les logements et au bureau ont été divisées en plusieurs phases.

- 1- L'équipe technique a évalué la consommation électrique de chaque logement et du bureau. Cette évaluation a permis de comprendre les habitudes de consommation des occupants et de déterminer les meilleurs moyens de réduire la consommation d'énergie.

RÉPARTITION ET TYPE D'ÉNERGIE



- 2- Dans la deuxième phase, différentes stratégies ont été adoptées pour réduire la consommation électrique. Des actions telles que la mise en place de dispositifs d'économie d'énergie, la réduction du chauffage, la mise en place d'un système de régulation thermique avec l'installation de chauffage programmable et équipés d'un système de détection de fenêtres ouverte, et aussi, en lien avec les équipes éducatives, la formation des occupants aux bonnes pratiques de consommation d'énergie a été mises en place.

LE 21 OCTOBRE 2022
ASSOCIATION UTOA

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ au cœur DE NOS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

Cet hiver, notre objectif est de régler chaque radiateur en déterminant la température idéale pour chaque pièce sans surchauffer.

Pour bien régler le chauffage, nous allons installer des minuteries afin de déterminer les périodes de chauffage nécessaire en fonction de vos habitudes.

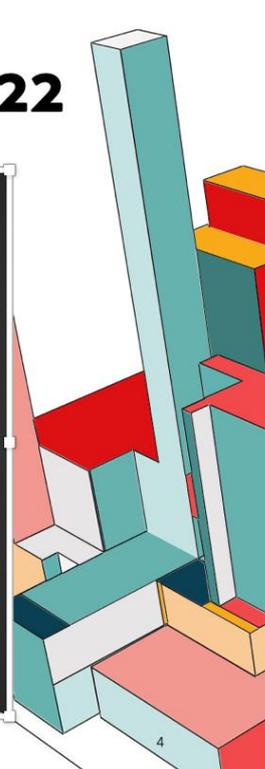
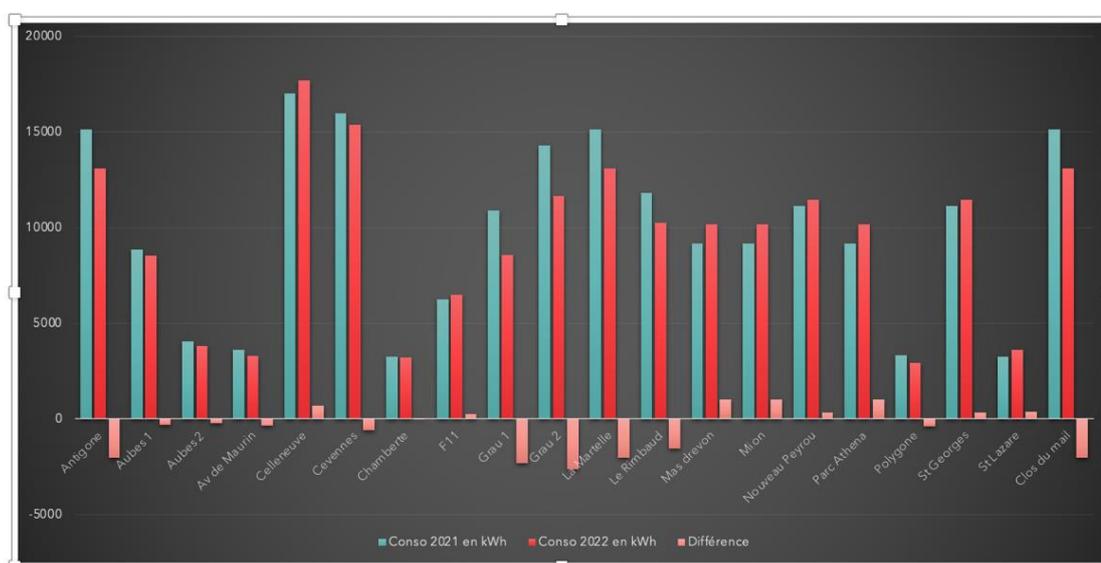
Par ailleurs, réduire la température d'une pièce d'un 1degré permet d'économiser jusqu'à 6 à 7 % d'énergie. Il ne s'agit pas d'avoir froid, mais d'adopter un usage plus raisonné du chauffage.

Le jour, une pièce à vivre ou une chambre nécessite une température de 19 ° C. La nuit, celle-ci peut être baissée à 18 ou 17 ° C.

UTOA COMPTE SUR VOUS

- 3- La troisième phase a consisté en un suivi constant de la consommation électrique des logements et du bureau. Des relevés réguliers ont été effectués pour évaluer l'impact des actions mises en place et pour déterminer les opportunités de réduction de la consommation d'énergie. Des ajustements ont été effectués lorsque cela était nécessaire pour maintenir le niveau de consommation électrique aussi bas que possible.

RÉSULTATS – COMPARAISON 2021-2022



Résultats :

Les actions mises en place pour réduire la consommation électrique ont donné des résultats. **Dans les logements, la consommation électrique a diminué de 5 %** après la mise en place des actions de réduction de consommation.

Au bureau, la consommation électrique a été réduite de 4% après la mise en place des différentes stratégies énoncées. Ces résultats ont permis de réduire les coûts énergétiques et de promouvoir la durabilité environnementale.

Conclusion :

Les stratégies de consommation électrique mises en place dans les logements ont permis de réduire les consommations mais de manière peu significative.

En effet, bien que les différentes actions aient contribué à une plus grande prise de conscience des équipes et des jeunes hébergés, les économies restent modestes.

Les interventions les plus courantes consistent en général à optimiser les réglages du chauffage, à éteindre les appareils en veille et la lumière dans les logements.

Il est donc important de continuer à sensibiliser les jeunes et de mettre en place des outils et des solutions innovantes pour réduire davantage les consommations, plus particulièrement dans le cadre de la transition énergétique en cours.

Les stratégies de consommation électrique doivent être encouragées pour permettre à tous les jeunes de l'Association de devenir acteur dans la gestion de l'énergie dans les logements, mais d'autres mesures plus efficaces doivent être poursuivies, comme l'achat de radiateurs électriques avec verrouillage par code, afin d'atteindre des résultats significatifs.

IV Données financières

Le résultat comptable de l'Association au 31 décembre 2020 présente un résultat administratif de **146 637 €**



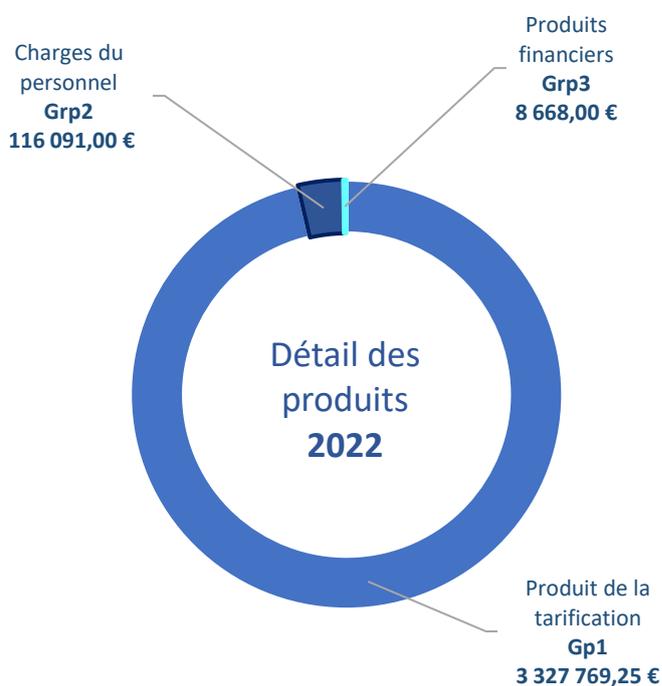
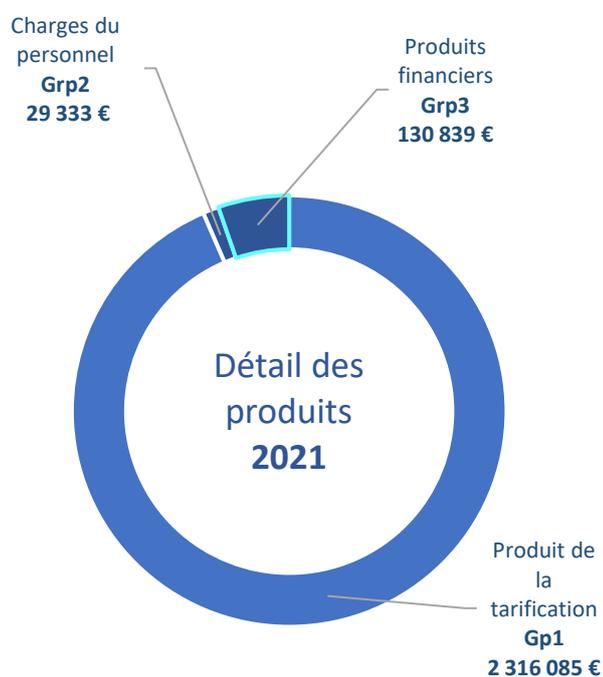
PRODUITS

2 476 256 €

AU TOTAL EN 2021

3 452 528 €

AU TOTAL EN 2022



Groupe I : UTOA : 1 884 651 € ; Villa 6 et 10 places : 1 235 883 € ; Accords LAFORCADE : 207 235 €

Groupe II : Retenues opérées sur pécule (7 146 €) ; Aides CAE (3 407 €) ; subvention. Atelier Vélo (64 615 €) remboursement de formation (5 606 €) ; C.A. Atelier Vélo (35 K€).

Groupe III : Produits financiers, 1 186 € ; Reprise de fond dédiés s/subvention Atelier Vélo, 5 385 € ; Remboursements de sinistres, 2 097 €.

Dont 8 332 € de produits ne venant pas en atténuation des charges



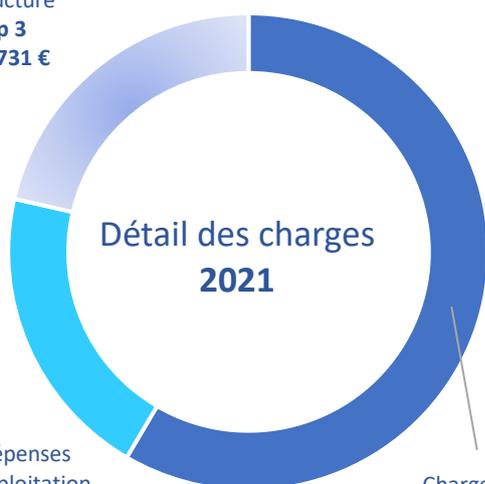
2 332 367 €

AU TOTAL EN 2021

3 354 405 €

AU TOTAL EN 2022

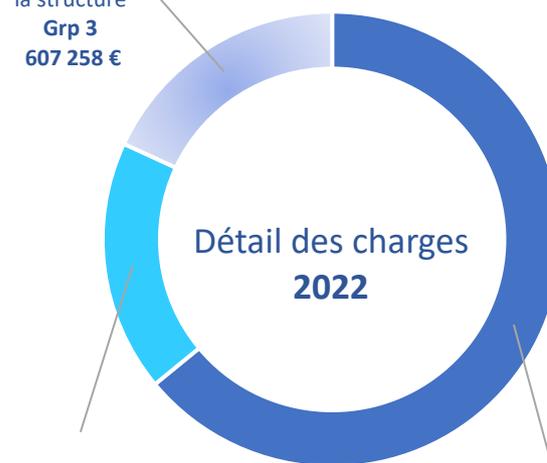
Dépenses afférentes à la structure
Grp 3
499 731 €



Dépenses d'exploitation courantes
Grp 1
469 004 €

Charges du personnel
Gpe 2
1 363 633 €

Dépenses afférentes à la structure
Grp 3
607 258 €



Dépenses d'exploitation courantes
Grp 1
599 188 €

Charges du personnel
Gpe 2
2 147 959 €

Groupe I : Détails dans le tableau synthétique de suivi de certains comptes de gestion (voir ci-dessous). Excédent à majorer de la subvention "Atelier Vélo", soit 23 357 € et de son CA (35 124 €).

Groupe II : Si l'on prend en considération les produits venant en atténuations, soit 216 248 € (**Laforcade**, 207 235 € ; **ASP**, 3 407 € ; **Remboursement Formation**, 5 606 €), **la subvention de la DREETS** (46 643 €) et **les dépenses non opposables** (39 405 €), ce groupe est excédentaire de 55 286 €.

Groupe III : **Mise à jour prov. IFC**, soit 18 416 € non retraités dans ces comptes ; **dotations aux amort.**, - 8 080 € (mise en service différées) ; **loc. mob.**, +8 K€ ; **neutralisation LAFORCADE** sur personnel non fléché, 38 569 €.

- Les faits caractéristiques

- ✓ Un dépassement sur le poste électricité : le poste énergie subit une augmentation notamment pour les 21 logement et les deux villas en raison de la hausse des tarifs malgré le bouclier tarifaire plafonné à 4%.
- ✓ Un dépassement sur le poste carburant, ce poste subit également une augmentation en raison de la hausse très importante du carburant en 2022, et également en raison de l'éloignement des deux villas de la MECS et des nombreux RDV sur Montpellier
- ✓ Un excédent sur le poste alimentation concernant les MECS, en raison d'une gestion raisonnée et familiale réalisée par les trois maitresses de maison, en réalisant également des achats groupés

- ✓ Un excédant sur le poste prestation à caractère médicosociales assez significatif sur la villa de Boisseron, en raison de l'impossibilité des réaliser des activités extérieures avec des jeunes à profils complexes, extrêmement compliqués à maitriser extramuros. Sur la MHISC des jeunes concernés par leur avenir qui préfèrent être en stage afin de décrocher un contrat d'apprentissage plutôt que d'être en activité de loisirs
- ✓ Un excédent sur le poste transport des usagers en raison de la mesure Montpellier Méditerranée Métropole de gratuité des transports pour tous ses habitants de Montpellier
- ✓ Un dépassement sur le poste télécommunication en raison de l'augmentation significative en 2022 des tarifs des box internet sur les 21 logements de 14,99€ à 34,99€, cette augmentation a été conjuguée avec des jeunes qui s'abonnaient à des chaines privées telles Netflix (le problème est maitrisé en 2023) et le délocalisation des bureaux de direction.
- ✓ A noter que des retenues sur les gratifications ont été appliquées notamment aux jeunes ayant contractés ces abonnements, celles-ci ont été valorisées en produits sur le poste pécule.

Rapport de synthèse 2022	CA N-1	B.E.	Réel N	Variation		Commentaires
	31-déc.	31-déc.	31-déc.	N - B.E.	%	
	2021	2022	2022			

Activité

Capacité autorisée	96	96	96			L'activité est sans incidence sur le montant des recettes, celles-ci étant perçues sur le mode de la DGF.
Taux d'occupation						UTOA : 80 places ; Villa 6 places depuis le 1er aout 2021 ; Villa 10 places depuis le 1er septembre 2021

Suivi budgétaire (alimenté par les G.F. détaillés)

Groupes Fonctionnels						
Charges						
Groupe I	469 004	613 713	599 188	-14 525	-2,37%	Se reporter au tableau de suivi de certains comptes de gestion (voir ci-dessous). Excédent à majorer de la subvention "Atelier Vélo", soit 23 357 € et de son CA (35 124 €).
Groupe II	1 363 633	1 939 518	2 147 959	208 441	10,75%	Si l'on prend en considération les produits venant en atténuations, soit 216 248 € (Laforcade, 207 235 € ; ASP, 3 407 € ; Rbt Format., 5 606 €), la subvention de la DREETS (46 643 €) et les dépenses non opposables (39 405 €), ce groupe est excédentaire de 55 286 €.
Groupe III	499 731	576 412	607 258	30 846	5,35%	Mise à jour prov. IFC, soit 18 416 € non retraités dans ces comptes ; dotations aux amort., - 8 080 € (mise en service différées) ; loc. mob., +8 K€ ; neutralisation Laforcade sur personnel non fléché, 38 569 €.
Total	2 332 367	3 129 643	3 354 405	224 762	7,18%	Net des produits venant en atténuation, et hors dépenses non opp. (CP), l'excédent budgétaire s'établit à 138 305 €
Produits						
Groupe I	2 316 085	3 120 534	3 327 769	207 235	6,64%	UTOA : 1 884 651 € ; Villa 6 et 10 places : 1 235 883 € ; Accords Laforcade : 207 235 €
Groupe II	29 332		116 091	116 091		Retenues opérées sur pécule (7 146 €) ; Aides CAE (3 407 €) ; subv. Atelier Vélo (64 615 €) remb. de formation (5 606 €) ; C.A. Atelier Vélo (35 K€).
Groupe III	130 839		8 668	8 668		Produits financiers, 1 186 € ; Reprise de fond dédiés s/subv. Atelier Vélo, 5 385 € ; remboursements de sinistres, 2 097 €.
Total	2 476 256	3 120 534	3 452 528	331 994	10,64%	Dont 8 332 € de produits ne venant pas en atténuation des charges
Résultat net comptable	143 889	-9 109	98 123	107 232	-1177,23%	
Reprise de résultat N-2	22 252	9 109	9 109			
Dépenses non opposables	17 717		39 405	39 405		Variation de la prov. CP, 39 405 €
Résultat administratif ou corrigé	183 858	0	146 637	146 637		Affectation proposée : 2/3 excédent affecté à l'investissement ; 1/3 en réserve de compensation

Suivi de certains comptes de gestion

Energie-Electricité	54 758	58 090	61 161	3 071	5,29%	Le poste subit une augmentation notamment pour les 21 logements et les deux villas en raison de la hausse des tarifs malgré le bouclier tarifaire plafonné à 4%.
Combustibles et carburants	8 531	9 605	17 990	8 385	87,29%	Ce poste subit également une augmentation en raison de la hausse très importante du carburant en 2022, et également en raison de l'éloignement des deux villas de la MECS et des nombreux RDV sur Montpellier.
Fournitures d'atelier	20 825	9 048	17 777	8 729	96,47%	Mais un excédent de 18 K€ sur le poste entretien & réparations sur biens immobiliers.
Fournitures hôtelières, habillement & linges	46 492	50 461	41 331	-9 130	-18,09%	
Alimentation	229 396	282 235	269 335	-12 900	-4,57%	Dégagé sur les MECS en raison d'une gestion raisonnée et familiale réalisée par les trois maitresses de maison, en réalisant également des achats groupés.
Prestations à caractère médico-social	6 962	48 650	19 995	-28 655	-58,90%	Excédant sur ce poste assez significatif sur la villa de Boisseron, en raison de l'impossibilité de réaliser des activités extérieures avec des jeunes à profils complexes, extrêmement compliqués à maîtriser extramuros. Sur la MHISC des jeunes concernés par leur avenir qui préfèrent être en stage afin de décrocher un contrat d'apprentissage plutôt que d'être en activité de loisirs.
Frais postaux et de télécommunications	20 040	22 058	29 813	7 755	35,16%	Augmentation des tarifs des box internet sur les 21 logements de 14,99€ à 34,99€, conjuguée avec des jeunes qui s'abonnaient à des chaînes comme Netflix.
Transports d'usagers	13 474	25 130	2 033	-23 098	-91,91%	Mesure de "Montpellier Méditerranée Métropole" relative à la gratuité des transports pour tous ses habitants de Montpellier.
Remboursement de frais	3 049	13 000	11 910	-1 090	-8,39%	Accompagnement ambassades / reconstitution d'état civil.

Evolution des postes de l'actif

Suivi de la trésorerie	699 160		954 899	255 739		Avec l'incidence de l'excédent de l'exercice.
Suivi des investissements	143 570	31 055	88 940	57 885	186,40%	Se reporter au tableau de suivi des investissements.

Intitulé des comptes <i>G.F. COMBINES</i>	C.A. N-1	B.E.	Réel N	Variation BE	% BE
	31-déc. 2021	31-déc. 2022	31-déc. 2022		
731 Produits de la tarification (article L.312-1 du CASF)	2 316 085	3 120 534	3 120 534	0	0,00%
732 Forfaits journaliers (loi du 19 janvier 1983)					
734 Tarif dépendance					
736 Accords Laforcade			207 235	207 235	
737 Produits des prestations non prises en cpte dans les tarifs journaliers soins					
Total Groupe I Produits	2 316 085	3 120 534	3 327 769	207 235	6,64%
70 Produits divers			35 124	35 124	
74 Subventions d'exploitation et participations	9 282		68 022	68 022	
75 Autres produits de gestion courante	20 051		12 944	12 944	
Total Groupe II Produits	29 332		116 091	116 091	
76 Produits financiers	760		1 186	1 186	
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	367				
773 Produits sur exercices antérieurs	8 928				
775 Produits de cessions d'éléments d'actif					
777 Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat					
778 Autres produits exceptionnels					
AUTRES PRODUITS					
78 Reprise sur amortissements et provisions (hors 789)					
789 Reprises des ressources non utilisées des ex. antérieurs	61 923		5 385	5 385	
79 Transfert de charges	58 861		2 097	2 097	
Total Groupe III Produits	130 839		8 668	8 668	
Total Produits G.F.	2 476 256	3 120 534	3 452 528	331 994	10,64%
Report des charges brutes totales	2 332 367	3 129 643	3 354 405		
Résultat net comptable	143 889	-9 109	98 123	107 232	-1177,23%
Reprise de résultat N-2 Hébergement	22 252	9 109	9 109		
Reprise de résultat N-2 Soins					
Résultat administratif présenté :	166 141	0	107 232	107 232	-21359154710423400,00%
Détermination et affectation du résultat					
Résultat comptable de l'exercice	143 888,75		98 122,94		
Reprise de résultat N-2 Hébergement	22 252,00		9 108,79		
1162 - Dépenses pour congés payés	17 717,00		39 405,00		
1163 - Autres droits acquis par les salariés (IFC)					
1168 - Autres dépenses non opposables					
RESULTAT ADMINISTRATIF OU CORRIGE	183 857,75		146 636,73		

	Intitulé des comptes <i>G.F. COMBINES</i>	C.A. N-1	B.E.	Réel N	Variation BE	% BE
		31-déc. 2021	31-déc. 2022	31-déc. 2022		
ACHATS						
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures			31 532	31 532	
602	Achats stockés - autres approv. (Dont variation de stocks)			-7 463	-7 463	
606	Sous-total : Achats non stockés de matières et fournitures	391 033	456 056	466 035	9 980	2,19%
606110	Eau et assainissement	1 705	2 904	3 236	332	11,44%
606112	Energie-Electricité	54 758	58 090	61 161	3 071	5,29%
606130	Chauffage					
606180	Gaz de ville					
606210	Combustibles et carburants	8 531	9 605	17 990	8 385	87,29%
606220	Produits d'entretien	16 067	20 417	18 517	-1 899	-9,30%
606230	Fournitures d'atelier	20 825	9 048	17 777	8 729	96,47%
606240	Fournitures administratives	4 701	6 177	8 367	2 190	35,46%
606250	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs	7 467	15 811	26 557	10 746	67,97%
606260	Fournitures hôtelières, habillement & linges	46 492	50 461	41 331	-9 130	-18,09%
606261	Couches, alèses, produits absorbants					
606268	Autres fournitures hôtelières					
606300	Alimentation	229 396	282 235	269 335	-12 900	-4,57%
606600	Fournitures médicales & pharmacie	1 090	1 308	1 764	456	34,88%
606800	Autres achats non stockés de matières et fournitures					
607	Achats de marchandises					
SERVICES EXTERIEURS						
611100	Prestations à caractère médical	10 701	12 940	10 492	-2 448	-18,92%
611200	Prestations à caractère médico-social	6 962	48 650	19 995	-28 655	-58,90%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
624100	Transports de usagers					
624200	Transports d'usagers	13 474	25 130	2 033	-23 098	-91,91%
624700	Transports collectifs du personnel	2 181	3 281	883	-2 397	-73,07%
624800	Transports divers	1 124	2 050	1 238	-812	-39,62%
625000	Déplacements, missions et réceptions	1 572	3 991	5 228	1 237	31,00%
626000	Frais postaux et de télécommunications	20 040	22 058	29 813	7 755	35,16%
628100	Prestations de blanchissage à l'extérieur	77		415	415	
628200	Prestations d'alimentation à l'extérieur	9 445	14 600	15 894	1 294	8,86%
628300	Prestations de nettoyage à l'extérieur	7 548	6 120	9 702	3 581	58,51%
628400	Prestations d'informatique à l'extérieur					
628700	Accompagnement ambassades Paris / Reconst. d'état civil	3 049	13 000	11 910	-1 090	-8,39%
628800	Autres prestations	1 798	5 836	1 480	-4 356	-74,64%
Total Groupe I Charges		469 004	613 713	599 188	-14 525	-2,37%
621	Personnel extérieur à l'établissement					
622	Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	39 370	45 558	41 622	-3 936	-8,64%
631	Taxes sur les salaires	54 826	98 132	103 288	5 156	5,25%
633	Autres impôts et taxes assimilés sur rémunération	18 705	31 381	28 805	-2 576	-8,21%
641	Rémunération du personnel non médical	920 991	1 347 545	1 449 911	102 367	7,60%
6414	Indemnités de départ & primes COVID 19 en 2020					
642	Rémunération du personnel médical					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	292 644	392 647	482 917	90 271	22,99%
646	Remboursements du GII					
647	Autres charges sociales (dont médailles du travail)	16 296	24 256	24 486	230	0,95%
648	Autres charges de personnel	20 801		16 930	-16 930	
Total Groupe II Charges		1 363 633	1 939 518	2 147 959	208 441	10,75%
612	Redevances de crédit bail					
6132	Locations immobilières	340 872	391 450	391 060	-390	-0,10%
6135	Locations mobilières	10 648	4 073	11 747	7 674	188,40%
614	Charges locatives et de co-propriété		3 600		-3 600	-100,00%
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 199	24 783	6 383	-18 400	-74,24%
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 269	6 096	7 018	922	15,13%
6156	Maintenance	9 851	13 299	9 373	-3 926	-29,52%
616	Primes d'assurances	12 730	20 046	19 271	-775	-3,87%
617	Etudes et recherches					
618	Documentation & cotisations	1 753	1 554	2 102	548	35,25%
623	Information, publications et relations publiques	4 614	2 285	2 127	-158	-6,91%
627	Services bancaires et assimilés	3 241	719	3 097	2 379	331,00%
635	Autres impôts, taxes et vers. assimilés (A.I)	3 279	5 620	3 078	-2 542	-45,24%
637	Autres impôts, taxes et vers. assimilés (A.O.)					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
654	Pertes sur créances irrécouvrables					
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun					
657	Subventions					
658	Charges diverses de gestion courante	41 462	44 280	42 449	-1 831	-4,14%
CHARGES FINANCIERES						
66	Charges financières	532	2 420	1 889	-531	-21,96%
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
673	Charges sur exercices antérieurs	132				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14				
678	Autres charges exceptionnelles	5 254		3 440	3 440	
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS		57 881	56 188	104 224	48 037	85,49%
6811	Dotations aux amortissements des immo.incorp.et corp.	31 237	53 788	45 707	-8 080	-15,02%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répa					
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	8 785		18 416	18 416	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants					
686	Dotations aux amortissements et aux prov. - charges financières	4 811	2 400	1 532	-868	-36,18%
687	Dotations aux amortissements et aux prov. - charges except.	7 663				
68748	Dotations aux prov. réglementée : réserves des P.V. nettes					
689	Engagements réalisés sur ressources affectées	5 385		38 569	38 569	
Total Groupe III Charges		499 731	576 412	607 258	30 846	5,35%
Total Charges G.F.		2 332 367	3 129 643	3 354 405	224 762	7,18%

Plan de financement : suivi des investissements réalisés dans l'année 2022

Situation comptable au 31-déc-22	Durée de vie	Autorisé dans le cadre du plan de financement		Prorata ex.	Réalisé en N		Dot. Avant invest.
		Coût	Date de réalisation prévue		Coût	Date de réalisation	
Nature de l'opération / Report Dot. Amort. 1er/01 : MHISC							
EVALUATION EXTERNE	5	6 500	01/01/2022				
VEHICULE DACIA LOGAN	5	13 000	01/01/2022		11 990,00	25/07/2022	
BUREAU TROTTEUR	3				279,00	14/07/2022	
LAVE LINGE	3				359,96	15/02/2022	
CUISINIÈRE	3				268,96	21/10/2022	
MECS villa (MVB) 6 places							
NEANT							
MECS villa (MVS) 10 places							
FOSSE D'ASSAINISSEMENT NON COLL.	7	11 555	01/01/2022		11 544,00	03/11/2021	
2 REFRIGERATEURS	3				599,98	21/06/2022	
MISE AUX NORMES ERP (INVEST. BP 2021)	7				54 231,74	12/12/2022	
TRAVAUX HORS ERP	7				8 520,66	12/12/2022	
Atelier Vélo							
VOLETS ROULANTS	7				1 146,00	26/01/2022	
TOTAL		31 055,00			88 940		

Plan de financement
(tranche annuelle réalisée)

	Autofinancement	Subvention	Emprunt	Autres (1)
Autorisé dans le cadre du plan	31 055,00			
Réalisé	88 940,30			
Ecart	57 885,30			

UTOA
RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

